

FORMES ET FORMATIONS DES VILLAGES ET VILLES DE HAUTE-BRETAGNE AU MOYEN ÂGE DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE AU DÉBUT DU XIV^e SIÈCLE

Julien Bachelier

Agrégé d'histoire, docteur en histoire médiévale
et chercheur associé au Cerhio - CNRS UMR 6258 (université Rennes 2)

« Le vêtement du village est très vieux,
mais il a été bien souvent rapiécé. »
Marc Bloch, 1929¹

Par cette métaphore Marc Bloch soulignait à quel point l'histoire des agglomérations s'avérait complexe, diverse, enchevêtrée. L'historien mettait en garde contre la vaine quête de l'origine, de la naissance d'une ville ou d'un village. Cette mise en garde fut peu suivie, on a longtemps écarté l'épaisseur chronologique de la formation des agglomérations et souvent mis de côté la complexité socio-spatiale des villes et des villages. Dressée à grands traits, on pourrait presque dire que l'origine des premières était nécessairement des fondations romaines, tandis que les seconds, ramassés autour de leur église, remontaient au Moyen Âge, mais dans un Moyen Âge flou, obscur, pris comme un bloc. Depuis les historiens et les archéologues se sont interrogés sur la formation des agglomérations, ils ont montré que les villes pouvaient naître en dehors du monde romain, les Gaulois avaient par exemple des *oppida*. Ailleurs, au Moyen Orient, les chercheurs n'avaient aucun scrupule à parlé de villes et de villages pour des agglomérations remontant à plusieurs siècles ou millénaires avant notre ère. De même, la formation des villages s'inscrit dans des processus longs, lents et complexes et le modèle des maisons groupées autour de leur église paroissiale n'est finalement qu'une image imposée tardivement².

Nous nous proposons ici de revenir sur les formes et les formations des villages et villes de Haute-Bretagne au Moyen Âge, de l'époque mérovingienne au début du XIV^e siècle (figure n° 1). Comment l'étude morphologique, c'est-à-dire des formes, combinée avec les sources écrites et archéologiques, nous permet-elle de mieux comprendre la formation des villes et villages ? En effet, ces constructions sociales ne sont pas nées subitement, les fondations *ex nihilo* sont rares. Ces agglomérations, plus ou moins importantes, plus ou moins peuplées, plus ou moins étendues, prennent leur essor au cours d'une longue période démarrant, pour notre région et pour les plus précoces, au début du Moyen Âge. Nous reviendrons dans un premier temps sur la méthodologie que nous avons mise en place et suivie, puis nous exposerons nos résultats dans deux parties distinctes, d'abord sur les villes, puis sur les villages³.

¹ Marc Bloch, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, A. Colin, t. 1, 1968 (1^{re} éd. 1931), p. 18.

² Image et représentation sociales qui marquent toujours fortement les esprits, il n'existe qu'un village dans l'imaginaire, immuable, presque éternel. On ne cesse de le voir disparaître, sans s'interroger sur la fabrication de cette image. Jean-Pierre Le Goff, *La Fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012.

³ Nous avons repris cette division pour faciliter la compréhension de notre travail, mais cette opposition est très largement à nuancer pour le début de la période étudiée, voir notre première partie.

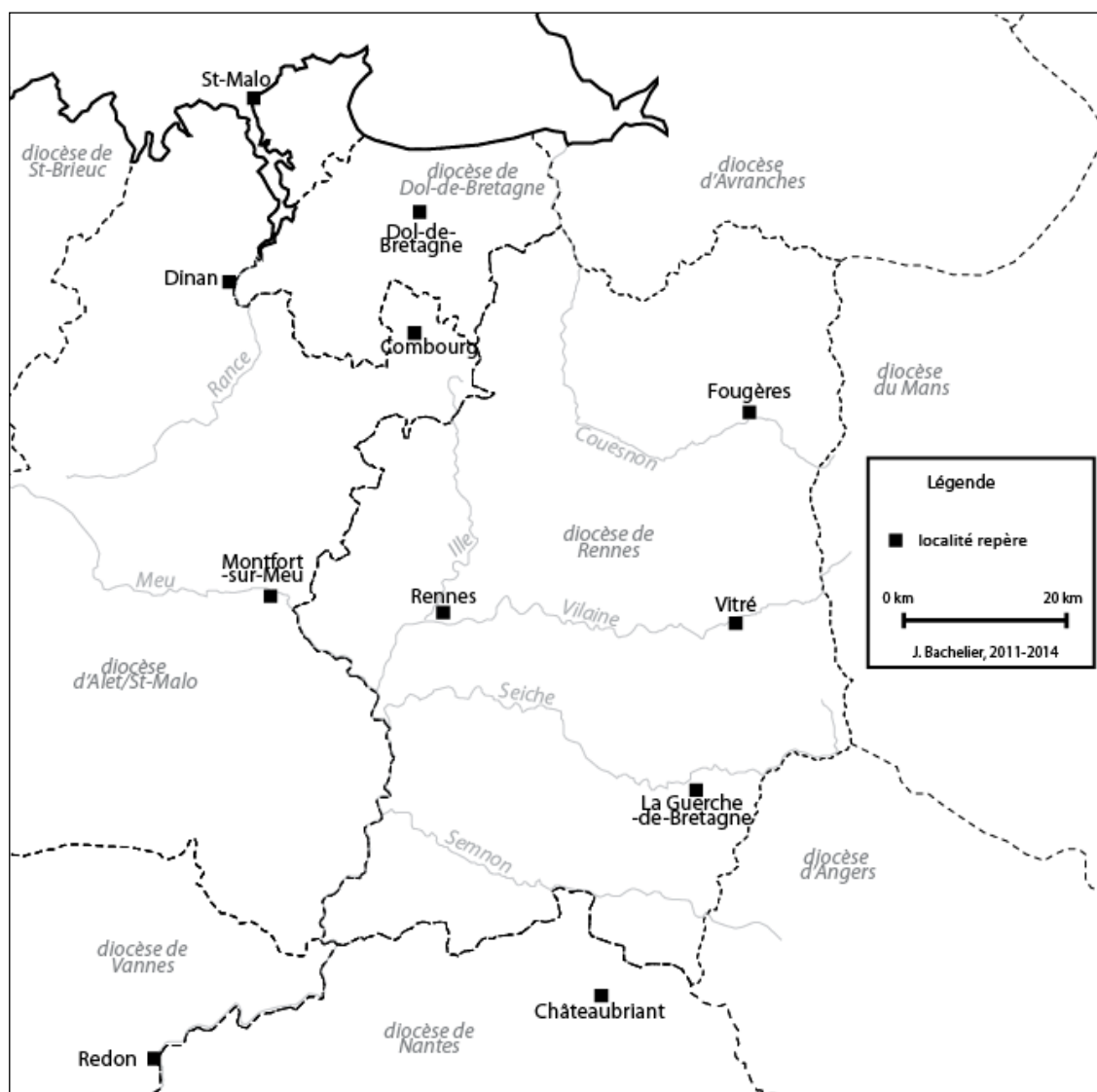


Figure 1 - Carte générale

I. Sources et méthodes

Avant d'entrer dans le détail de notre travail, il convient de revenir sur la méthode et les sources utilisées, car d'elles dépendent la problématique et une partie des questionnements.

A. Les sources de l'enquête

Nous nous sommes efforcé de croiser les sources, nous en avons mobilisé principalement trois : sources écrites, données archéologiques et documents planimétriques, en particulier le cadastre dit napoléonien. Nous présenterons brièvement les deux premières, relativement classiques, puis détaillerons la troisième, le cadastre.

1. Les sources écrites et archéologiques

Sans entrer dans le détail, nous avons d'abord eu recours aux sources écrites médiévales : chartes, notices, cartulaires... qu'il s'agisse d'originaux ou de copies médiévales ou modernes. Nous avons ainsi pu compter sur près de 3 000 actes écrits⁴.

⁴ Quelques références suivront dans les notes suivantes, ce chiffre permet toutefois de nuancer la pauvreté des fonds bretons.

Ces derniers ont été confrontés aux sources archéologiques, avec quelques difficultés à surmonter. Il convient tout d'abord de souligner qu'une partie des découvertes est ancienne. Jusqu'au milieu du XX^e siècle elles restent mal documentées et quand apparaissent des descriptions elles sont globalement de piètre qualité et manquent de précision. Ainsi, dans certains cas, on se contente de recueillir les « beaux objets », sans indiquer dans quelle commune la découverte a été faite. Il faut attendre les années 1970, voire 1980 pour avoir des rapports de fouilles exploitables. Auparavant, l'apport est ponctuel et fragile. La seconde difficulté provient du rythme des découvertes. Même si la zone d'étude n'est pas démesurée, elle atteint presque les 8 000 km², la cadence des opérations préventives (tracés routiers ou ferroviaires, constructions pavillonnaires ou commerciales...) et l'ampleur et la qualité des rapports conduisent à un énorme travail de lecture, de confrontation des sources. Cependant une troisième limite restreint le propos précédent, hormis quelques cas exceptionnels (Rennes), les sites fouillés ne se situent pas au cœur des agglomérations. On pourrait même souligner que le faible dynamisme des petites villes bretonnes n'entraîne pas ou peu de travaux urbains, seuls à même de permettre à l'heure actuelle de progresser au plan archéologique. Paradoxalement certains centres villageois sont mieux connus (Visseiche).

2. Le cadastre napoléonien

Parmi les diverses sources iconographiques utilisées (plans anciens, photographies...), les planches du cadastre dit napoléonien ont occupé une place importante⁵. Le principe du cadastre remonte au XIV^e siècle, les monarques avaient compris tout l'intérêt d'imposer la terre, source de richesse et détenue par beaucoup – du moins les plus riches – et exploitée par les autres, très nombreux. Mais dans le royaume de France les projets n'aboutirent pas à l'inverse du Dauphiné ou de la Provence. L'idée cadastrale resurgit lors de la Révolution française, en particulier en 1790 lors des débats sur l'égalité fiscale et le droit à la propriété. L'année suivante deux décrets en posent les premiers jalons, mais il faut attendre 1802 pour que les premiers travaux soient lancés avec des plans masses de culture. Face aux fausses déclarations des propriétaires, Napoléon I^{er} fit reprendre le travail avec la loi du 15 septembre 1807, incluant le bâti ; c'est l'origine du cadastre dit napoléonien. La chute de l'Empire ralentit considérablement le projet qui ne repart qu'en 1821 pour s'achever vers 1850. L'immuabilité du plan devint rapidement problématique : la croissance urbaine, le développement du réseau ferré, l'essor du réseau routier modifièrent considérablement les villes comme les campagnes... On envisagea donc sa rénovation permanente, jusqu'à aujourd'hui.

La réalisation du cadastre, en particulier des planches, nécessite un travail long et complexe faisant appel à des spécialistes (géomètres de 1^{re} et 2^e classe, arpenteurs, délimitateurs, triangulateurs, mais aussi dessinateurs, calculateurs...). Anciennes et nécessitant plusieurs opérations pouvant conduire à des erreurs, les planches cadastrales ne renvoient pas exactement à la réalité, mais s'en rapprochent ; elles ne sont pas non plus une image de la situation médiévale, il faut pour cela mener une étude régressive, à rebours⁶. Bien que

⁵ Seule Rennes bénéficie d'un traitement particulier, Thierry Lorho, ingénieur d'études au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, a réalisé un SIG (Système d'Information Géographique) utilisant deux fonds, le cadastre napoléonien du début du XIX^e siècle et un plan de 1722, faisant suite à la destruction d'un millier de maisons après l'incendie des 23-29 décembre 1720. Ce plan, réalisé par Isaac Robelin, est essentiel à la compréhension de la ville, car il couvre certains des quartiers les plus anciens (la partie orientale du *castrum* romain et son *suburbium*) et, surtout, la reconstruction entamée après l'incendie n'a plus respecté l'ancien parcellaire.

⁶ Voir plus loin.

numérisées⁷, certaines sont dégradées, abîmées, rongées, pliées... nuisant à leur analyse. On rappellera enfin que la vocation du cadastre était d'améliorer le rendement de l'impôt foncier.

L'utilisation du cadastre napoléonien comme source en histoire est ancienne. Marc Bloch écrivait dès 1929 :

« Écrire l'histoire d'un village, sans avoir même jeté les yeux sur la carte cadastrale, c'est se priver, de gaieté de cœur, d'un instrument entre tous efficace ; pourtant, combien de fois cette erreur n'a-t-elle pas été commise ! En inscrivant les plans parcellaires en tête de nos enquêtes, nous nous proposons la réparation d'un trop long oubli⁸. »

C'est toutefois en Allemagne et en Angleterre que les plans cadastraux ont été les plus utilisés⁹, notamment dans le cadre de l'analyse morphologique.

B. L'analyse morphologique

Il s'agit de l'étude des formes urbaines et rurales, l'analyse des formes des parcelles, des rues, des îlots d'habitations, parfois des constructions. Dans un premier temps nous avons recherché sur les planches cadastrales les données livrées par les textes, nous avons réalisé un travail de topographie historique en localisant églises, châteaux, prieurés, *burgus*¹⁰... Ce travail peut paraître simple, mais la réalité se révèle parfois bien plus compliquée. Ainsi, en 1116 est citée à Rennes l'église Saint-Symphorien¹¹, que l'on retrouve en 1157, 1158, 1185, 1415, sous la forme « *Saint-Symphorien de la Cité*¹² ». Mais dès 1413, on trouve aussi : « *chapellenie de Saint-Symphorien et Saint-Jacques, fondée et située en la Cité de Rennes, près les murs d'icelle* » ; en 1515, Jehan Paysnel se dit « *chapelain de Saint-James (...) laquelle chapelle est fondée en l'honneur de saint Jacques et saint Symphorien* ». Enfin, en 1679, Louis Le Tourneux officiait en tant que chapelain dans la « *chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe dite Saint-James*¹³ ». Elle disparaît dans l'incendie de 1720 et sa localisation a été d'autant plus délicate qu'elle a changé de titulatures au cours du Bas Moyen Âge ; il faut donc croiser les textes de différentes époques.

⁷ Et accessibles en ligne pour les quatre départements concernés, sites des archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique et Côtes-d'Armor.

⁸ Marc Bloch, « Les plans parcellaires. 1. Le plan parcellaire document historique », *Annales HES*, n° 1, 1929, p. 60-70, p. 60-61.

⁹ August Meitzen, *Siedlung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen, der Kelten, Römer, Finnen und Slawen*, Berlin, 4 vol, 1895, Johannes Kretschmar, *Der Stadtplan als Geschichtsquelle, Deutsche Geschichtsblätter*, t. 9, p. 133-141 et Raymond Unwin, *Town Planning in Practice. An introduction to the Art of Designing Cities and Suburbs*, Londres, T. F. Unwin, 1909. Toutefois, il faut noter que depuis la fin des années 1990 les historiens, notamment les médiévistes, se sont emparés de cette source.

¹⁰ Ou bourg, lotissement médiéval, généralement organisé selon un module de base. Le parcellaire se repère dans le paysage, il est dit en « arêtes de poisson », le long d'une rue sont établies des parcelles fines avec maison en façade et jardin à l'arrière, les limites du *burgus* peuvent être matérialisées par des croix, dont certaines restent présentes dans la toponymie.

¹¹ Hubert Guillotel, *Actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, édité par Philippe Charon, Philippe Guigon, Cyprien Henry, Michael Jones, Katharine Keats-Rohan et Jean-Claude Meuret, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, acte n° 122 (désormais : Guillotel, *Actes*).

¹² Pierre-Hyacinthe Morice (dom), *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire civile et ecclésiastique de Bretagne tirés des archives de cette province, de celles de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs savants antiquaires*, Paris, 3 tomes, 1742-1746, (désormais : dom Morice, *Mémoires*) ici t. 1, col. 529 et *Cartulaire de l'abbaye Saint-Melaine et chartes originales*, édités par Chantal Reydellet, Monique Chauvin et Julien Bachelier, Rennes, Presses Universitaires de Rennes-Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 2015, n° 5 et 302 (désormais *Cart. St-Melaine*).

¹³ Pour les références précédentes: Amédée Guillotin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Paris-Rennes, 6 tomes, 1880-1884, t. 5, p. 644-645.

Très vite, il nous est apparu que les plans pouvaient constituer des sources en eux-mêmes et combler les lacunes des sources écrites et archéologiques. En effet, les textes sont finalement peu nombreux et les fouilles restent ponctuelles alors que les planches cadastrales permettent d'avoir une source d'information complète. Dans tel ou tel village on observe une forme arrondie, ailleurs des alignements remarquables, ici des discontinuités, là des irrégularités dans le parcellaire, autant d'indices pouvant révéler une situation plus ancienne. Cependant, il convient de souligner qu'il s'agit la plupart du temps d'hypothèses ne demandant qu'à être vérifiées, notamment par des fouilles.

Un second point doit être souligné : les planches cadastrales ne sont pas une représentation fidèle de la situation médiévale. Il convient d'avoir à l'esprit une démarche régressive, telle que Marc Bloch l'avait évoquée à propos de ses études sur les structures agraires :

« Suivons, puisqu'il le faut, en sens inverse la ligne des temps ; mais que ce soit d'étape en étape, attentifs toujours à tâter du doigt les irrégularités et les variations de la courbe et sans vouloir –comme on l'a fait trop souvent– passer, d'un bond, du XVIII^e siècle à la pierre polie. Au proche passé, la méthode régressive, sainement pratiquée, ne demande pas une photographie qu'il suffirait ensuite de projeter, toujours pareille à elle-même, pour obtenir l'image figée d'âges de plus en plus lointains ; ce qu'elle prétend saisir, c'est la dernière pellicule d'un film, qu'elle s'efforcera ensuite de dérouler à reculons, résignée à y découvrir plus d'un trou, mais décidée à en respecter la mobilité¹⁴. »

Une ville, ou un village, aujourd'hui comme au Moyen Âge, est un « organisme vivant », c'est-à-dire qu'il s'agit d'un territoire en perpétuelle évolution. Néanmoins, plutôt que de vouloir faire un bond de 7 ou 800 ans pour retrouver les formes médiévales, il est bon de remonter le fil du temps et d'avoir à l'esprit une démarche régressive. Nous préférons parler de « démarche » plutôt que d'« analyse » car remonter le fil du temps d'une localité demande de nombreuses compétences et surtout la maîtrise de nombreuses sources à la fois contemporaines (archéologie par exemple), modernes (descriptions anciennes, aveux, terriers, rentiers...) et médiévales, parfois même antiques. Des recherches ont été entreprises en ce sens, par exemple pour Pouancé¹⁵, ou sont en cours, La Guerche-de-Bretagne¹⁶. C'est extrêmement intéressant car entre le plan des XIX^e-XXI^e siècles et les sources écrites du Moyen Âge, un ensemble de documents permet d'affiner notre compréhension des villes et villages.

Plusieurs chercheurs ont montré que les formes pouvaient être transmises sur la longue durée. Le plan transmet en partie les formes héritées du passé, même si localement nous constatons des déplacements, des abandons, des désertions, des ruptures... Pierre Lavedan parlait d'une « loi de persistance du plan¹⁷ », plus récemment Bernard Gauthiez évoquait la « mémoire du parcellaire¹⁸ ».

D'une certaine manière, la démarche régressive à partir des planches cadastrales permet de pallier la rareté des sources médiévales.

¹⁴ Marc Bloch, *Les caractères originaux*, op. cit., introduction.

¹⁵ Jean-Claude Meuret et André Neau, « Pouancé (Maine-et-Loire), ou la constitution d'une ville castrale entre Bretagne et Anjou, du XI^e au XIX^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2012, t. 119-2, p. 7-56.

¹⁶ Recherches en cours de Jean-Claude Meuret.

¹⁷ Pierre Lavedan, *Qu'est-ce que l'urbanisme ? Introduction à l'histoire de l'urbanisme*, Paris, H. Laurens, 1926, p. 92-94 : le propriétaire reconstruisait spontanément sa maison sur l'emplacement précédent, il pouvait parfois s'appuyer sur quelque vestiges.

¹⁸ Bernard Gauthiez, « Approches morphologiques des plans de villes, archéologie et sources écrites », *Revue archéologique de Picardie*, 1999, n° spécial 16, p. 17-25, ici p. 19-20 et *id.*, *Atlas morphologique des villes de Normandie*, Lyon, éd. du Cosmogone, 1999, p. 6-9.

C. Les critères de centralité

Il est difficile de qualifier *a priori* telle ou telle localité médiévale de ville ou de village ; si aujourd'hui des outils statistiques aident à définir des seuils, pour le Moyen Âge cela reste beaucoup plus délicat ; placer le curseur demeure un exercice périlleux.

1. Qu'est-ce qu'une ville, un village au Moyen Âge ?

« Je me donnerai par le ridicule de proposer une définition de la ville quand tant d'historiens éminents – pour ne pas parler des sociologues, des géographes, des urbanistes – ne me paraissent pas y avoir réussi¹⁹. » Malgré cet avertissement de Jacques Le Goff, tentons une approche de cette définition. Si le fait urbain est un acquis dans certaines régions de l'Occident médiéval (Italie, Flandre, Midi de la France...), ailleurs, et en Bretagne en particulier, cela demeure beaucoup plus compliqué. Les auteurs médiévaux n'ont pas donné une définition stricte, même si l'on trouve des descriptions, par exemple chez Grégoire de Tours²⁰. Si l'on se tourne maintenant du côté des mots du Moyen Âge on regrette, comme Marc Bloch l'avait fait, que les hommes n'inventent pas de nouveaux mots à chaque fois qu'apparaissent de nouvelles réalités sociales. Ainsi nous trouvons aux XI^e-XIII^e siècles :

- *civitas*, la cité au sens épiscopal, le mot peut désigner aussi bien le territoire que la ville, la cité, on le trouve dans les actes relatifs à Alet, Dol et surtout Rennes²¹.

- *urbs*, ce mot paraît moins polysémique que les autres, mais il est réservé, semble-t-il aux principales villes²², ce qui n'aide pas véritablement pour arriver à distinguer l'urbain du rural.

- *villa*, le terme cache presque toutes les variétés et sa traduction dépend du contexte, ce peut-être un domaine rural ou hameau²³, un village²⁴, une ville²⁵. Toutefois, dans le détail, il semblerait que les deux premiers sens s'évanouissent au cours des XI^e-XII^e siècles et que le troisième s'installe et s'impose aux XII^e-XIII^e siècles.

- *castrum*, parfois *castellum*, si dans la plupart des textes, ces termes désignent le château²⁶, quelques fois il peut s'agir de l'expression « agglomération castrale²⁷ ».

En s'inspirant des géographes, on pourrait espérer un seuil quantitatif, mais les indices démographiques antérieurs au XIV^e siècle restent rares. Le critère juridique, l'existence d'une charte de libertés, de franchises, est inconnu en Bretagne ; la commune de Saint-Malo en 1308 est tardive et se clôt par un échec. Jacques Le Goff avait parlé d'un critère « politico-administratif²⁸ » où était considérée comme ville une agglomération envoyant des délégués

¹⁹ Jacques Le Goff, « Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale, état de l'enquête », dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 25, n° 4, Paris, 1970, p. 924-946, p. 925.

²⁰ Évêque de Tours, né en 539 et mort en 594, il est notamment connu pour avoir rédigé une *Histoire des Francs*.

²¹ Alet (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, désormais : AD-35, 1F442) Dol (AD-35, 1F413) et pour Rennes les références sont trop nombreuses pour être citées (voir par exemple : AD-35, 1F554, 1F432 ou Guillotel, *Actes*, n° 19, 35...).

²² Essentiellement Rennes : *Cart. St-Melaine*, 35, Guillotel, *Actes*, n° 153.

²³ Plusieurs lieux-dits en Acigné, voir Paul La Bigne-Villeneuve (éd.), *Cartulaire de Saint-Georges de Rennes*, *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine* (désormais : BMSAIV), t. 9, 1876, p. 127-312, (désormais : *Cart. St-Georges*), acte n° 1.

²⁴ Bazouges-la-Pérouse (acte daté de 1092, AD-35, 6H16/I-IV, n° 7).

²⁵ Redon (dès 1112, voir : Aurélien de Courson (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, Imprimerie impériale, coll. de documents inédits sur l'histoire de France, 1863 (désormais *Cart. Redon*, acte n° 370), Vitré (Guillotel, *Actes*, n° 122), Fougères (fin XIII^e siècle AD-35, 1F553)...

²⁶ À propos de Lohéac, *Cart. Redon*, actes n° 366 et 367.

²⁷ Par exemple à Fougères, AD-35, 6H16.

²⁸ Jacques Le Goff, « Ordres mendiants et urbanisation », art. cit., p. 938.

aux assemblées, mais aux XI^e-XIII^e siècles, il n'existe pas d'États en Bretagne. Pour d'autres, la ville se définit par sa physionomie (étendue, enceinte...), mais hormis Rennes et peut-être Dol les remparts apparaissent tardivement en Haute-Bretagne, seulement au début XIII^e siècle (Vitré puis Fougères). De plus, dans certaines régions de simples villages ont leur enceinte. La ville serait le lieu de concentration de certaines activités économiques et culturelles, mais une nouvelle fois les sources manquent de précision. Jacques Le Goff estimait que la présence de couvents mendiants constituait un indice intéressant²⁹, ceci a été nuancé dans d'autres régions et pour la Bretagne, ce critère révèle plutôt une situation de sous-urbanisation, il ne suffisait pas à établir une liste de villes. Enfin, certains ont proposé une définition en négatif : si on ignore ce qu'est la ville, on connaît, à l'inverse, le village. Et ce qui ne relèverait pas de ces derniers appartiendrait nécessairement à la première.

Mais la définition du village n'est pas non plus sans poser de problème. Dans les actes médiévaux on rencontre *villa*, parfois l'église est utilisée de manière métonymique, exceptionnellement trouvons-nous *villagium* mais le terme correspond davantage à un hameau³⁰. Jusqu'à récemment, les historiens s'accordaient pour voir la naissance du village autour de l'an mil, avant l'habitat aurait été dispersé et instable. Pour Robert Fossier le village devait comprendre un habitat aggloméré pérenne, doté d'un statut juridique et se situant au centre d'un terroir, mais surtout il devait inclure « ce qui [lui] assure la durée, l'église, le cimetière, le château³¹. » Par la suite, il insiste sur l'idée d'agglomération et la présence du cimetière et souligne en particulier la « prise de conscience communautaire³² ».

Face aux difficultés lexicographiques, nous avons pris le parti d'utiliser une grille de lecture écartant les définitions *a priori* de la ville et du village et de dépasser le clivage entre histoire urbaine et histoire rurale.

2. Lieux centraux et centralité

Jean-Luc Fray a établi une méthode appliquée à la Lorraine médiévale lui permettant de distinguer plusieurs types d'agglomérations depuis les cités jusqu'aux villes et aux bourgs³³.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Villagium* est rare dans l'Ouest de la France alors que l'on trouve dès le XII^e siècle en Normandie, Daniel Pichot, *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002. Pour la Haute-Bretagne, le « *villagiis* » cité par dom Lobineau puis dom Morice serait une lecture fautive, corrigée par Arthur de La Borderie, voir : Lobineau G.-A. (dom), *Histoire de Bretagne composée sur les titres et les auteurs originaux*, Paris, 1707, (rééd. éd. Palais Royal, 1973), 2 tomes (désormais : dom Lobineau, *Preuves*), t. 2, col. 385, dom Morice, *Mémoires*, t. 1, col. 887 et La Borderie A. (de), « Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne et leur gouvernement (XIII^e-XIV^e siècles) » dans BMSAIV, 1892, t. 21, p. 91 à 193, acte n° 3. En 1252, Jean I^{er} mentionnait le *villagium* de *Bagan*, voir dom Lobineau, *Preuves*, t. 2, col. 398 et dom Morice, *Mémoires*, t. 1, col. 953. En 1338, dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes le *villagium* de la Rive correspond davantage à un hameau qu'un centre paroissial, voir *Cart. St-Melaine*, n° 299.

³¹ Jacques Chapelot et Robert Fossier, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1980, not. p. 28 et Robert Fossier, *Enfance de l'Europe (X^e-XII^e siècle). Aspects économiques et sociaux*, t. 1, *L'homme et son espace*, Paris, PUF, 1982, chap. 1, p. 191-192 (citation).

³² Robert Fossier, *Villages et villageois au Moyen Âge*, Paris, Christian, coll. « Vivre l'histoire », 1995, p. 8. On retrouve ici certains points communs avec Marc Bloch, mais la différence essentielle était la chronologie, Marc Bloch, *Les caractères originaux*, *op. cit.*, chap. 5. Parmi les nombreuses définitions, nous pouvons retenir celle de Monique Bourin et Robert Durand, *Vivre au village au Moyen Âge : les solidarités paysannes du XI^e au XIII^e siècle*, Rennes, PUR, p. 19-20 qui s'inscrit dans les pas de Robert Fossier, ou celle de Élisabeth Zadora-Rio, « Le village des historiens et le village des archéologues », dans *Campagnes médiévales. L'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, 1995, p. 145-153, p. 147 : le village rassemble une communauté, il a une personnalité juridique et s'inscrit dans un territoire agraire délimité, l'habitat aggloméré doit rassembler un ensemble de fonctions (religieuse, funéraire, administrative et/ou économique).

³³ Jean-Luc Fray, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2006.

Il s'est notamment inspiré des travaux de Walter Christaller³⁴, parfois considéré comme l'inventeur de la théorie de la centralité. On ne peut revenir sur le détail de ce qu'on appelle quelquefois la théorie christallérienne, aussi nous contenterons-nous des grandes lignes. Toutefois, au préalable, il convient de souligner que la réflexion de ce chercheur allemand correspond à une époque et plus encore à un contexte, celui des années Trente en Allemagne. Walter Christaller a tenté une application de ses théories, notamment en Europe de l'Est durant la Seconde Guerre mondiale. De plus, le chercheur allemand a lui-même souligné les limites de sa pensée élaborée à partir du Sud de l'Allemagne. Enfin et surtout, que ce soit en France, en Allemagne, en Angleterre ou en Suisse, les critiques sur le modèle christallérien sont anciennes et remontent à la fin des années 1980, voire même aux années Trente pour la mise en évidence de ses erreurs de calculs. Mais en France il est encore fréquemment invoqué sans que les auteurs aient toujours conscience de ses implications, les travaux d'Anne Radeff sont sur ce point essentiels³⁵. Pour ce qui nous importe ici, nous nous limiterons à reprendre une expression que nous trouvons effectivement chez Walter Christaller : « *zentraler Ort* » souvent traduit en anglais par « *central place* » et en français « *place centrale* » ; mais « *lieu central* » serait probablement préférable.

Comment définir pour la période médiévale un « lieu central » ? Qu'est-ce qui fait la centralité et donc le rayonnement de ce centre ? Et comment repérer les critères permettant de définir ce qu'est un lieu central ?

Jean-Luc Fray a donc entrepris ce travail pour la Lorraine médiévale du XI^e au XIV^e siècle. Il a construit une grille avec des critères de centralité, partiellement inspirés des travaux de Walter Christaller et de Dietrich Denecke. Il dégagait trente critères répartis en cinq catégories³⁶ :

- centralités politiques, administratives et militaires ;
- centralités cultuelles et culturelles ;
- centralités économiques ;
- centralités « ambivalentes » ;
- un critère de « perception de l'espace ».

Ces critères permettaient de dégager des profils de villes, voir quels critères semblaient l'emporter.

Une telle liste de critères était inapplicable en Haute-Bretagne pour les XI^e-XIII^e siècles, car la documentation ne permet pas d'être aussi précis aussi bien dans le détail des critères de centralité que dans l'évolution temporelle. Il a donc fallu s'en inspirer et réaliser une nouvelle grille adaptée :

critères		selon l'importance					
		+	-				
religieux	séculier	cathédrale	doyenné	église paroissiale			
	régulier	abbaye	prieuré				
	autre	lieu d'assistance (hôpital et léproserie)					
castral		château majeur	château mineur	autre site castral			
économique		foire, marché et cohue	mesure	industrie	étrangers	point de passage	artisanat
aggloméré		burgus, vicus et cimetière habité					

³⁴ Walter Christaller, *Die zentralen Orte in Süddeutschland, eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmässigkeit der Verbeitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen*, Iéna (1^{re} éd.), 1933 et Darmstadt (1968, 2^e éd.), partiellement traduit en anglais : *Central Places in Southern Germany*, 1966.

³⁵ Voir par exemple : Anne Radeff, « Historiens et modèles géographiques : des lieux centraux aux décentralités », *Colloque GéoPonts*, Sion, 2000, p. 97-110.

³⁶ Nous renvoyons à son travail pour le détail, Jean-Luc Fray, *Villes et bourgs de Lorraine, op. cit.*, chap. 1.

Tout critère comporte une part plus ou moins importante de subjectivité. Certains se recourent et dresser une hiérarchie s'avère délicat car les éléments sont imbriqués les uns aux autres. Il faut aussi composer avec l'état des sources disponibles, des disparitions, des lacunes. De même, la répartition des sources écrites est très variable en Haute-Bretagne, si l'état des fonds est globalement correct pour la frange orientale et le centre, autour des principaux pôles (Rennes, Fougères et Vitré), l'ouest demeure méconnu et se rapproche de la situation de la Basse-Bretagne ; les parties septentrionales et méridionales présentant des situations intermédiaires.

Notre étude portait sur 439 communes, 459 lieux centraux ont été repérés par les sources écrites et plus de 150 cumulaient au moins deux critères :

nombre de critères	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
nombre de localités	39	189	88	67	26	18	10	6	1	5
en %	9,5	41,1	19,1	14,5	5,5	3,7	2,1	1,2	0,2	1,1

nombre de critères	11	14	17	18	19	24	25	46	total
nombre de localités	1	1	2	1	2	1	1	1	459
en %	0,2	0,2	0,4	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2	100

Au-delà des chiffres et des indices, il ressort que... :

1. ... l'église paroissiale est le critère le plus courant sans être citée pour tous les lieux, il faut probablement établir un lien avec les lacunes documentaires.

2. ... le premier élément de distinction est le prieuré, c'est-à-dire la présence d'une communauté monastique, souvent très modeste et pas toujours pérenne. Il faut également souligner le poids des sources religieuses, monastiques, expliquant la prépondérance des critères cultuels et culturels.

3. ... les bourgs, associés à un autre critère de centralité, constituent un autre élément discriminant.

4. ... les mentions de foires et de marchés, sans être nombreuses, permettent d'affiner la hiérarchie puisqu'au cours de la période ils se concentrent en certains lieux.

5. ... l'existence d'un château, dans près d'une vingtaine de lieux, fournit un dernier critère de hiérarchisation intéressant.

6. ... dans un certain nombre de cas, près de 150, on note un cumul des critères de centralités (château, foires et marchés, plusieurs lieux de culte, présence d'un hôpital, existence de plusieurs bourgs...). Or au sein de cet ensemble on observe plusieurs sauts qualitatifs :

* une ville ressort : Rennes avec 46 critères

* un groupe de huit localités compte entre 14 et 30 critères, même si l'essentiel se situe entre 14 et 19.

* un dernier ensemble, moins nombreux, se détachait autour de 8-12 éléments de centralité.

C'est au sein de ces trois sous-catégories que nous pouvons trouver les villes médiévales de Haute-Bretagne, le reste relevant globalement du monde rural (figure n° 2).

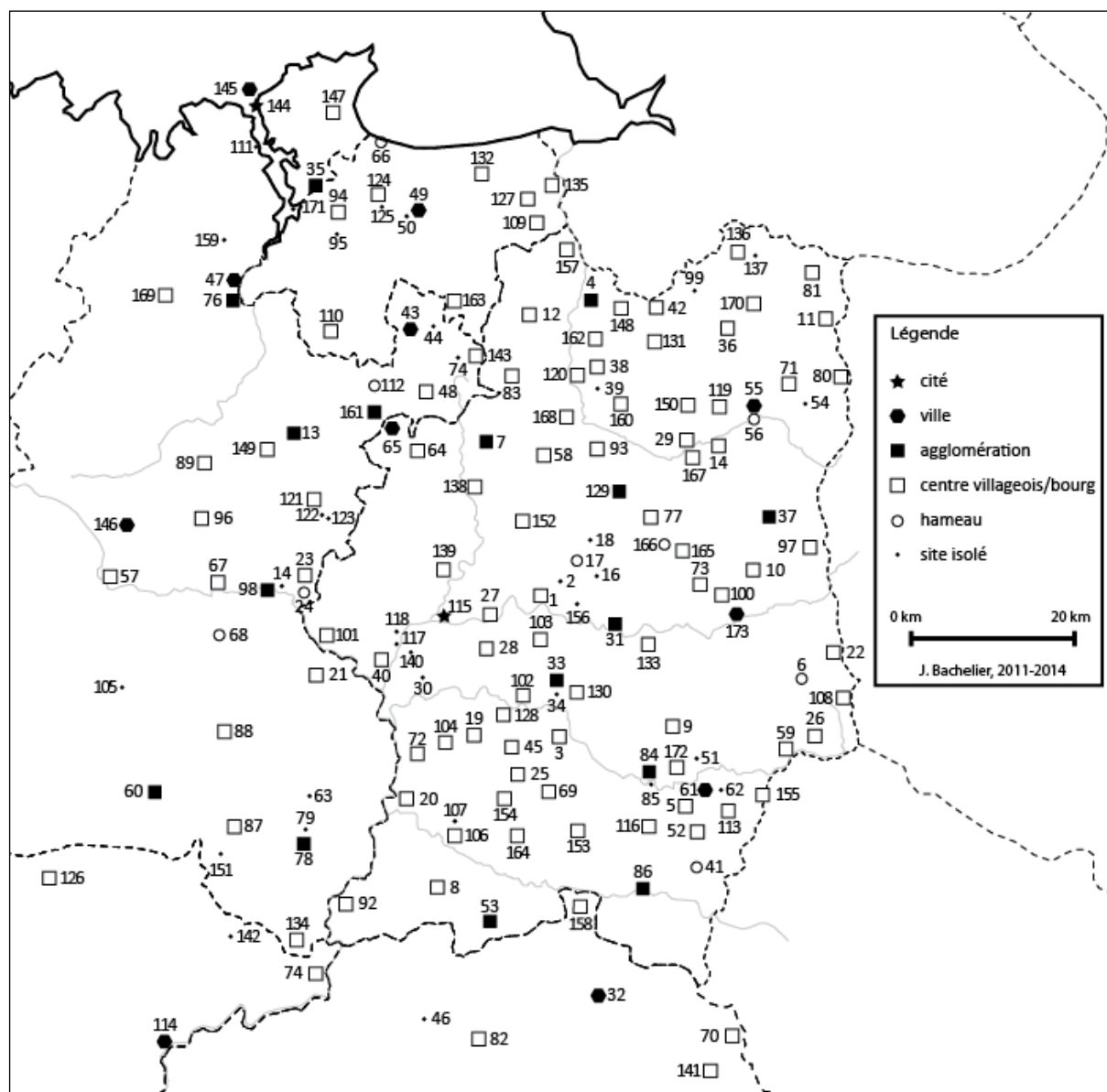


Figure 2. Carte des localités citées dans l'article (les numéros renvoient à la carte)

Acigné : 1	Châtillon-en-Vendelais : 65	Martigné-Ferchaud : 86
Alet (Saint-Malo) : 144	Chevré (La Bouëxière) : 44	Médréac : 89
Ardenne (Saint-Georges-de-Reintembault) : 137	Corps-Nuds : 45	Montauban-de-Bretagne : 96
Bais : 9	Dol : 49	Montfort-sur-Meu : 98
Bazouge-du-Désert : 11	Fougères : 55	Redon : 114
Bazouges-la-Pérouse : 12	La Guerche-de-Bretagne : 61	Rennes : 115
Billé : 15	Guipel : 64	Retiers : 116
Bourg-des-Comptes : 20	Laignelet : 71	Romillé : 121
Bourgbarré : 19	Laillé : 72	Saint-Julien-de-Vouvantes : 141
Boutavent (Iffendic) : 68	Landavran : 73	Saint-Malo : 145
Bréal-sous-Monfort : 21	Langon : 74	Saint-Pern : 149
Bréal-sous-Vitré : 22	Le Loroux : 80	Teillac (Ercé-en-Lamée) : 53
Brie : 25	Le Pertre : 108	Tinténiac : 161
Brielles : 26	Léhon : 76	Tréméheuc : 163
Châteaubriant : 32	Livré-sur-Changeon : 77	Valaines (Montours) : 99
Châteaugiron : 33	Lohéac : 78	Vieux-Vy-sur-Couesnon : 168
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine : 64	Marcillé-Raoul : 83	Visseiche : 172
	Marcillé-Robert : 84	Vitré : 173

II. Les villes médiévales de Haute-Bretagne : entre héritages et créations

Ainsi les critères de centralité permettent de dresser une sorte de panorama de la situation urbaine aux XI^e-XIII^e siècles.

A. Rennes, une cité à part

Rennes est bien une ville (figure n° 3). Si l'on se fie aux seuls critères de centralité, elle se rapproche d'autres cités de l'Est³⁷ : Metz (49 critères), Verdun (38), Trèves (34), Toul (31), Luxembourg (30)... Toutefois, il convient de rester prudent car derrière la liste des critères, on devine une cité modeste à l'échelle de l'Occident chrétien. Certes Rennes reste la grande ville de la Bretagne, avec Nantes, mais, d'une certaine manière, c'est l'arbre qui cache la forêt.

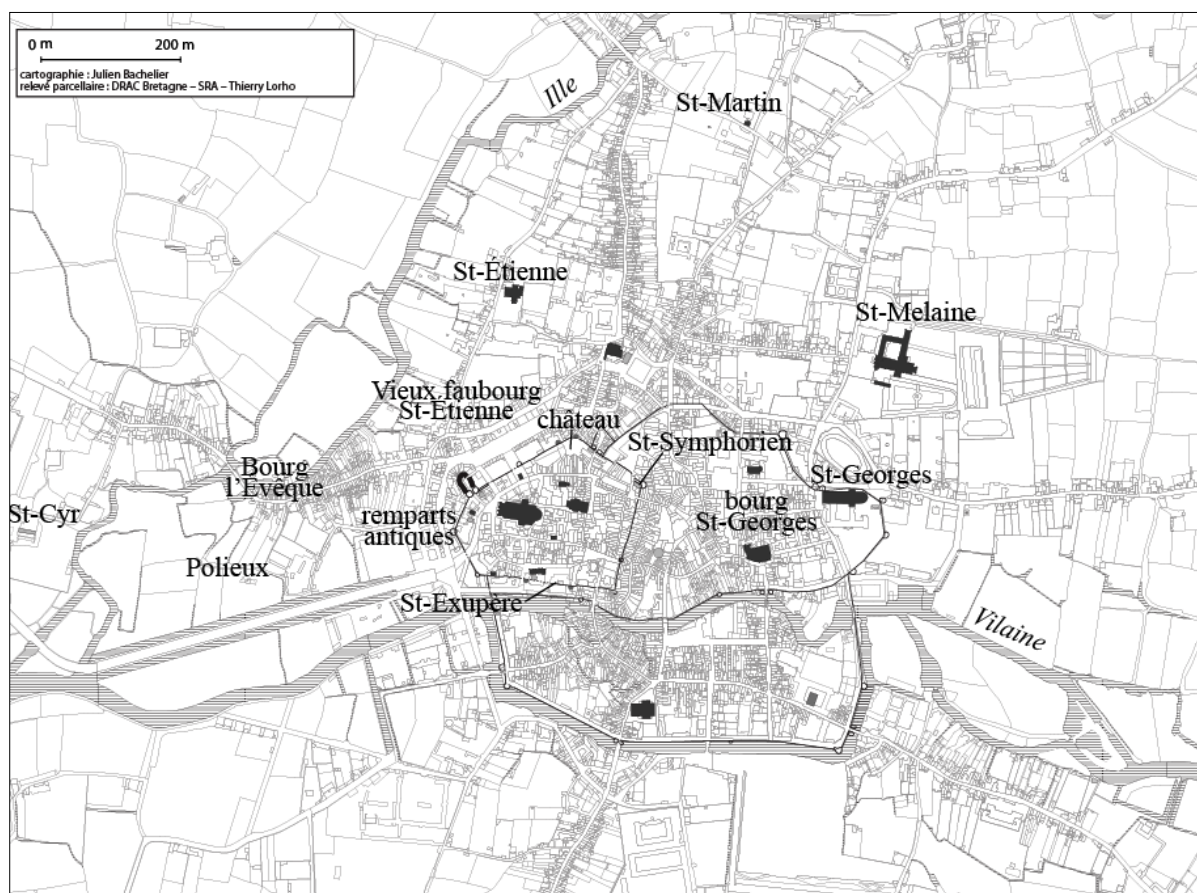


Figure 3. La cité rennaise (Ille-et-Vilaine), relevé parcellaire et topographie historique (DRAC – SRA – Thierry Lorho)

On ne peut rentrer ici dans le détail³⁸, on se contentera de quelques observations générales et d'exemples. L'héritage antique est matérialisé d'abord par les remparts³⁹ remontant à la fin du III^e siècle. Entretien durant tout le premier millénaire, même s'ils ont

³⁷ Jean-Luc Fray, *Villes et bourgs de Lorraine*, op. cit., p. 288.

³⁸ Pour davantage de détails, nous nous permettons de renvoyer à : Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne (XI^e-début XIV^e s.)*. *Analyses morphologiques*, Saint-Malo, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, *Les Dossiers du CeRAA*, n° AK, 2014, p. 155-163 et id. « Rennes du v^e siècle au début XIV^e siècle. La construction d'une cité chrétienne », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine*, t. 119, 2015, p. 239-266.

³⁹ Et peut-être par le réseau viaire *intra muros*, mais cela reste une hypothèse.

connu des destructions en 850 sous Nominoë⁴⁰, ils apparaissent dans quelques actes, souvent comme points de repère dans le paysage⁴¹. On trouve également la mention de quelques portes, dès les années 1030, avec la Grande Porte et la porte *Mauricellinam*, désignant peut-être les portes mordelaises⁴².

Les quatre nécropoles antiques, toujours en usage durant la période carolingienne et même au-delà (IX^e-X^e siècles), s'évanouissent du paysage urbain autour de l'an mil⁴³. Pour autant, l'une des plus importantes, à l'est, a donné naissance à une abbaye de première importance : Saint-Melaine. Ce dernier fut évêque de Rennes au début du VI^e siècle. À sa mort, un culte s'est rapidement développé sur sa tombe et une communauté de clercs s'installa. L'abbaye, construite sur le point haut de Rennes, dominait la ville ; Saint-Melaine fut l'une des principales abbayes bretonnes au cours du Moyen Âge⁴⁴. Existait également le monastère Saint-Pierre, dont la localisation a longtemps fait débat⁴⁵. Installé à l'est de la cité, il a peut-être laissé son empreinte dans le parcellaire⁴⁶. Au début du XI^e siècle il accueillait un marché, notamment pour le vin. Saint-Pierre fut détruit un peu avant 1230 lors des travaux de fortifications de Pierre de Dreux, dit Mauclerc. À l'ouest de Rennes, un troisième monastère, lui aussi lié au siège épiscopal, apparaît en 1037 : Saint-Cyr⁴⁷. Il s'efface rapidement du paysage et devint un prieuré. Enfin, dans la tradition du haut Moyen Âge voulant que les monastères forment un rempart spirituel autour des cités, une quatrième communauté monastique fut implantée, à l'est de Rennes : l'abbaye de moniales Saint-Georges de Rennes⁴⁸.

La cité comptait de nombreux autres lieux de culte. Il ne faut surtout pas avoir en tête l'image fixiste qui a longtemps prévalu. Tout n'est pas qu'héritage, le Moyen Âge a vu des églises construites et détruites, le paysage ecclésiastique fut loin d'être immuable. Derrière l'expression « lieu de culte » se cache près d'une vingtaine d'églises, chapelles et prieurés. Si tous apparaissent dans les sources écrites au cours du Moyen Âge central, certaines sont plus anciennes, mais les preuves sont délicates. L'hagiotoponymie (nom du saint protecteur de l'église) reste d'une faible valeur sans autre indice. Toutefois, l'église Saint-Symphorien attestée seulement en 1116 pourrait bien remonter au haut Moyen Âge. L'existence d'une nécropole antique constitue aussi une indication, comme pour Saint-Martin-des-Vignes. L'installation sur des murs, par exemple pour Saint-Exupère, serait aussi un gage d'ancienneté ; mais seules des fouilles pourraient apporter des confirmations. Or l'unique église ayant connu des recherches archéologiques, Saint-Étienne, qui pouvait se prévaloir d'une tradition d'ancienneté – elle était surnommée le « Vieux » Saint-Étienne – n'a laissé aucune strate archéologique entre le III^e et le XIII^e siècle, alors qu'elle est citée vers 1060 dans les sources écrites. Il convient donc d'être prudent. Certains lieux de culte sont fondés (Notre-Dame), d'autres détruits (Saint-Pierre), d'autres encore changent de statut et deviennent des prieurés, confiés non pas à des moines mais à des chanoines réguliers.

⁴⁰ *Fragmentum Chronici Fontanellensis*, publ. dans *Monumenta Germaniae Historica*, éd. par H. Pertz, Hanovre, t.2, 1828, p. 303 et *Chronicon Aquitanicum*, publ. dans *Monumenta Germaniae Historica*, éd. par H. Pertz, Hanovre, 1828, p. 253.

⁴¹ *Cart. St-Georges*, acte n° 1 et Guillotel, *Actes*, n° 35.

⁴² *Cart. St-Georges*, acte n° 6.

⁴³ Nécropoles Saint-Martin, Saint-Melaine, Saint-Pierre et du Vieux faubourg Saint-Étienne.

⁴⁴ Comme l'atteste son cartulaire qui vient d'être publié : *Le Cartulaire de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes*, op. cit.

⁴⁵ André Chédeville, « L'emplacement de l'église Saint-Pierre-du-Marché à Rennes au Moyen Âge », dans *Charpiana (mélanges Charpy)*, s.l., 1991, p. 151-158.

⁴⁶ Le plan des années 1720 laisse apparaître une forme ovale, ce pourrait aussi être un édifice antique.

⁴⁷ *Chartes de Saint-Julien-de-Tours du XI^e au XIV^e siècle (1002-1227)*, éd. par Louis-Jean Denis, Société des Archives historiques du Maine, Le Mans, 1912-1913, 2 vol., acte n° 54.

⁴⁸ Guillotel, *Actes*, n° 28.

Rennes comprenait aussi un château, méconnu par ailleurs. Situé dans un angle des remparts antiques, en un point faible, la résidence comtale apparaît sur la Tapisserie de Bayeux, il disparut avant 1405. Trônant au sommet d'une motte, une tour, citée dans les actes anciens⁴⁹, est semble-t-il représentée de manière réaliste puisque l'on retrouve son empreinte sur les plans anciens (Plan Hévin de 1685) et le cadastre permet de retrouver l'emprise de sa basse-cour.

La population rennaise a aussi laissé sa marque dans la morphologie de la ville. Les *burgi* médiévaux (bourgs) sont de véritables lotissements⁵⁰. Les parcelles régulières sont alignées perpendiculairement à une rue, avec souvent une maison en façade et un jardin à l'arrière. Nous avons ainsi une demi-douzaine de bourgs cités dans les textes. Certains s'insèrent dans la ville, comme le bourg Saint-Georges, face à l'abbaye du même nom ; d'autres s'étendent le long d'une route, comme Bourg-l'Évêque, cité au début du XI^e siècle ; d'autres encore ont une allure rurale, tel celui de Saint-Laurent-des-Vignes. Ces bourgs parfois centrés sur un lieu de culte donnent une allure éclatée à Rennes ; entre ces noyaux périurbains et la cité, les interstices se combleront au cours du Moyen Âge avec notamment des faubourgs⁵¹. Les activités économiques se devinent dans le nom de certaines rues (Draperie, Minterie, Foulons⁵²...), mais aussi dans certaines formes urbaines. Les principales foires se tenaient en périphérie, ainsi aux Polieux se déroulait la foire Saint-Pierre et celle de Saint-Melaine⁵³ avait lieu à quelques pas de l'abbaye du même nom. Des places de marché marquaient aussi l'espace urbain, au sein de la cité, l'une d'elles accueillait la cohue⁵⁴ et un peu plus au sud une autre place triangulaire abritait un autre marché, peut-être lié au monastère Saint-Pierre connu aussi sous le nom de Saint-Pierre-du-Marché.

On sait peu de choses des constructions. Abbayes et églises devaient être érigées en pierres, tout comme le château et certaines résidences aristocratiques, tels les manoirs urbains des chanoines. Pour le reste, la ville devait être en bois, malgré les lacunes documentaires, on sait que la ville brûla partiellement en 1127 et 1183⁵⁵. Le rôle de la Vilaine se devine plus qu'il ne s'observe. Le cours d'eau était navigable, mais la navigation fluviale reste absente de la documentation. Des moulins sont parfois cités pour des activités textiles... il y a quelques mentions de ponts surplombant la Vilaine, mais seulement à partir du XIII^e siècle⁵⁶. Pourtant le fleuve découpait la ville, ses bras créaient des petites îles au sud, malheureusement on reste peu renseigné.

La période médiévale correspond pour Rennes à celle d'un épanouissement et d'une forte extension. Les grandes lignes de la ville semblent en place vers 1300 et ne bougeront plus beaucoup jusqu'aux XVIII^e-XIX^e siècles⁵⁷.

⁴⁹ AD-35, 6H31-5, *Cart. St-Melaine*, actes n° 6, 8 et 10... Il existe d'autres mentions.

⁵⁰ Pour le détail, nous renvoyons à Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 161.

⁵¹ Ce que tendraient à suggérer les fouilles archéologiques en cours.

⁵² Bruno Saunier, « L'organisation urbaine des métiers : l'exemple de Rennes », dans Barral I Altet (dir.), *Artistes, artisans et productions artistiques en Bretagne au Moyen Âge*, Rennes, 1983, p. 33-37.

⁵³ Nombreuses mentions, voir notamment : « Cartulaire de Saint-Georges de Rennes », éd. par Paul de La Bigne-Villeneuve, *BMSAIV*, 1876, t. 9, p. 127-312 (désormais : *Cart. St-G.*), appendix, n° 27, 36, 48, 53... et *Cart. St-Melaine*, n° 26, 35, 45, 51...

⁵⁴ *Cart. St-Melaine*, n° 19 (acte daté de 1254).

⁵⁵ Respectivement : *Chronique de Savigny* : MCXXVIII. *Redonis civitas cum suburbanis omnibus pene penitus conflagravit* dans *Ex Chronico Savigniacensi* éd. dans *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. 12, éd. Léopold Delisle (nouvelle édition), p. 781 et *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel suivie de divers opuscules historiques de cet auteur et de plusieurs religieux de la même Abbaye*, éd. par Léopold Delisle, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1872, 2 tomes, p. 115.

⁵⁶ Des fouilles en cours au niveau du pont Saint-Germain indiqueraient qu'il date au moins du XI^e siècle.

⁵⁷ Les remparts du XV^e siècle enserrant une ville déjà existante. L'incendie de 1720 détruit des quartiers anciens qui sont reconstruits, ce sinistre change la physionomie de la ville et peut-être la composition sociale de ces quartiers, mais ces derniers restent urbanisés.

B. Le château et la ville

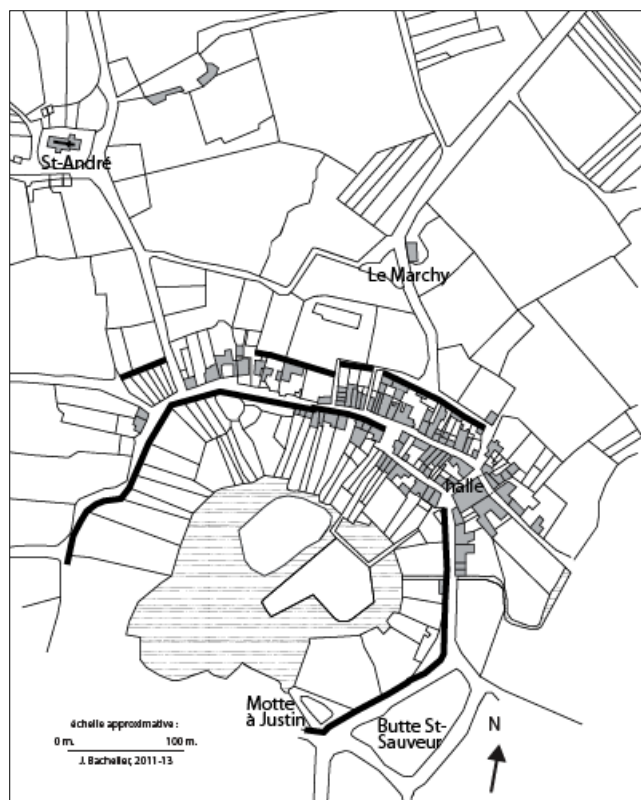


Figure 4 - Un modeste bourg castral : Lohéac (Ille-et-Vilaine). Relevé parcellaire et analyse morphologique

Ailleurs les agglomérations sont bien plus modestes et on constate que le château y occupe une place importante. On parle fréquemment de « villes castrales⁵⁸ » ou de « bourgs castraux⁵⁹ », soulignant le rôle essentiel de la forteresse dans le processus d'agglomération⁶⁰. Qu'en est-il pour nos villes de Haute-Bretagne ?

Il convient d'emblée de souligner la diversité des formes. Le château n'est jamais qu'un élément parmi d'autres et c'est bien souvent l'historien qui lui attribue le premier rôle. En général, il se voit associer une église, un bourg, voire plusieurs, souvent un prieuré, des activités commerciales et marchandes...

Il existe des structures simples où coexistent un château et une agglomération relativement modeste. Lohéac constitue un exemple intéressant (figure n° 4). Les traces archéologiques antérieures à l'an mil existent mais ne permettent pas d'attester l'existence d'un habitat, encore moins d'un noyau

aggloméré. Le site émerge de la documentation au cours de la seconde moitié du XI^e siècle. Le château est évoqué en 1085, on en retrouve la forme avec deux buttes de terre importantes. Le cadastre napoléonien conserve l'emprise de la basse-cour où s'installent vers 1100 un habitat, un bourg présenté comme un *suburbium* et un prieuré (*monasterium*) confié à l'abbaye de Redon. Au centre des maisons, une place accueillait le marché, cité dès le début du XII^e siècle. Un acte du cartulaire de Redon souligne que le seigneur accueillit des reliques venues de Terre sainte, on retrouve ici des préoccupations omniprésentes au cours du Moyen Âge : la quête des reliques pouvant servir à développer une agglomération. On soulignera que l'habitat est regroupé autour du château et non de l'église Saint-André, dont la dédicace pourrait indiquer une certaine ancienneté⁶¹.

⁵⁸ Voir le colloque : André Chédeville et Daniel Pichot (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux. Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, Rennes, PUR, coll. Archéologie&culture, 2010 et la récente mise au point de Daniel Pichot, « Une enquête d'histoire urbaine : les villes castrales en Bretagne au Moyen Âge », dans Pierre-Yves Laffont (dir.), *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 209-224.

⁵⁹ On retiendra en particulier les travaux d'André Debord : « Les bourgs castraux dans l'Ouest de la France », Flaran I, *Châteaux et peuplement en Europe occidentale du XI^e au XVIII^e siècle*, Auch, 1981, p. 57-73 et « Remarques sur la notion de bourg castral », dans *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval. Hommages à Charles Higounet, Annales du Midi*, 1990, n° 189-190, p. 55-61.

⁶⁰ Ce rôle est à nuancer car les analyses historiques se sont essentiellement fondées sur les sources écrites rédigées et conservées par les moines bénédictins, pour l'essentiel, à partir du XI^e siècle, les éventuels documents antérieurs ont disparu. L'archéologie et l'analyse morphologique permettent de revoir certains dossiers, notamment celui de Vitré.

⁶¹ *Cart. Redon*, n° 286, 366 et 367.

Ailleurs, par exemple à Marcillé-Robert, il peut exister des structures bipolaires (figure n°5). Ainsi, l'agglomération, considérée comme une ville durant le bas Moyen Âge et l'époque Moderne, paraît divisée en deux noyaux d'inégale importance. Au nord, le parcellaire ovalaire est centré sur une église prieurale dédiée à saint Ouen, on y devine un enclos ecclésial d'un rayon de 50 mètres qui a aussi pu servir de lieu de réunion pour un marché et une foire. Marcillé figurait sur une monnaie mérovingienne frappée vers 600 et on y suppose l'existence d'une nécropole. Un premier site castral d'importance (*turris*) est noyé par l'étang en 1161, on ignore à quand il remontait exactement. Un nouveau château est alors construit, sur une hauteur, il regroupe l'habitat et finit par attirer les activités commerciales comme l'indique l'installation de la cohue. Marcillé stoppa son développement, car le lignage de Rivallon, premier ancêtre connu, partit s'établir à Vitre⁶².



Figure 5. Du lieu de culte au château : Marcillé-Robert (Ille-et-Vilaine)
Relevé parcellaire et analyse morphologique

D'apparence plus complexe, certaines localités correspondent au schéma trifonctionnel de la société (*oratores*, *bellatores* et *laboratores*). Ainsi à Léhon nous retrouvons une abbaye, fondée au IX^e siècle, un château, probablement du XII^e siècle, et un bourg, très modeste⁶³. De même, au Teillay en Ercé-en-Lamée (figure n° 6), une chapelle du XI^e siècle devient une église au XII^e siècle, regroupant alors une partie de la population, puis le lignage de Châteaubriant fonda un château à proximité des bois, fixant des habitants dans un bourg clairement délimité par des croix⁶⁴.

⁶² Guillotel, *Actes*, n° 23 et 24, AD-35, 1F544.

⁶³ Pour les références : Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 112.

⁶⁴ « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt », éd. par P. Anger, *BMSAIV*, t. 34, 1905, p. 165-262 ; t. 35, 1906, p. 325-388 ; t. 37, 1907-1908, p. 1-280 ; t. 39, 1909-1910, p. 1-206 ; t. 40, 1910, p. 33-192, actes n° 42, 43, 105 et 221. L'emprise seigneuriale de l'abbaye semble marquée dans le paysage par des croix dont le souvenir

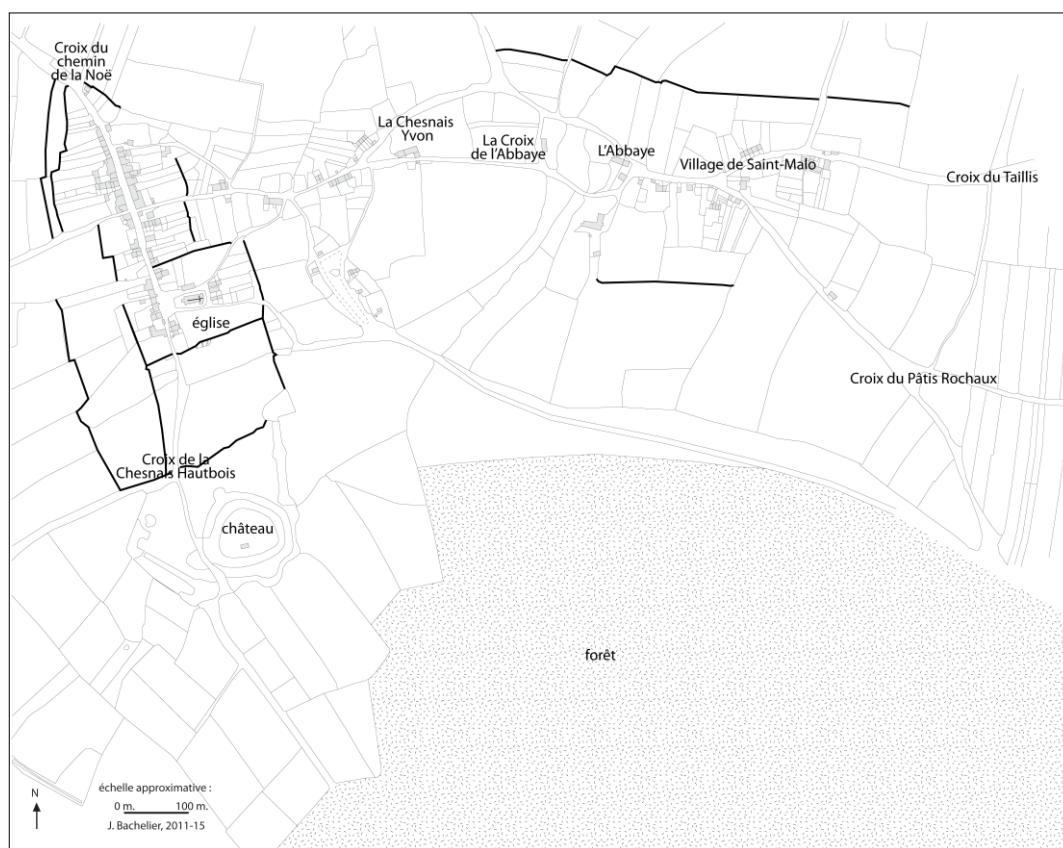


Figure 6. La tripartition sociale et son inscription spatiale : *Teillac* en Ercé-en-Lamée (Ille-et-Vilaine)
Relevé parcellaire et analyse morphologique

Plus rares, les structures complexes associant un site castral majeur, des bourgs et des faubourgs, plusieurs lieux de culte (églises, chapelles, voire abbaye et collégiale), diversité des activités commerciales... Peu de villes correspondent à ce modèle, Fougères (figure n° 7) peut servir d'exemple⁶⁵. La résidence seigneuriale est une forteresse de pierres, remontant partiellement aux environs de 1100. Le lignage s'installa vers 1040, rapidement une partie de la population se regroupa dans des *burgi*, pas moins de six d'après les textes : Bourg Vieil, Bourg Neuf, le Marchix, Bourg Chevrel, le bourg de Rillé et Bourg l'Échange, ils connurent des prolongements sous forme de faubourgs. Un important prieuré, la Trinité, fut fondé vers 1070 et confié à l'abbaye de Marmoutier, il s'agissait de l'un des plus imposants édifices romans de Bretagne, il tenta en vain de supplanter l'église paroissiale Saint-Sulpice. Comme à Rennes, les lieux de culte connurent des parcours non linéaires. Au cours de la première moitié du XII^e siècle, le prieuré périclita rapidement après un conflit avec le seigneur fougerais, alors que la collégiale castrale fut transformée en abbaye, Saint-Pierre. Une des églises paroissiales, Saint-Nicolas, fut rétrogradée au rang de chapelle avant d'être utilisée comme hôpital, un autre lieu de culte fut promu : Saint-Léonard. Fougères accueille foires et marchés dès le XI^e siècle. Vers 1240, les bourgs seigneuriaux furent protégés par des remparts urbains, rares exemples en Bretagne. La ville présente donc une structure complexe, polynucléaire⁶⁶.

s'est perpétué dans la toponymie. À l'ouest du bourg, des tracés parcellaires en ellipses font penser à des défrichements.

⁶⁵ D'une certaine manière Dinan, Vitry, Châteaubriant, voire dans une moindre mesure La Guerche-de-Bretagne relèvent de cette catégorie.

⁶⁶ Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 86-87.

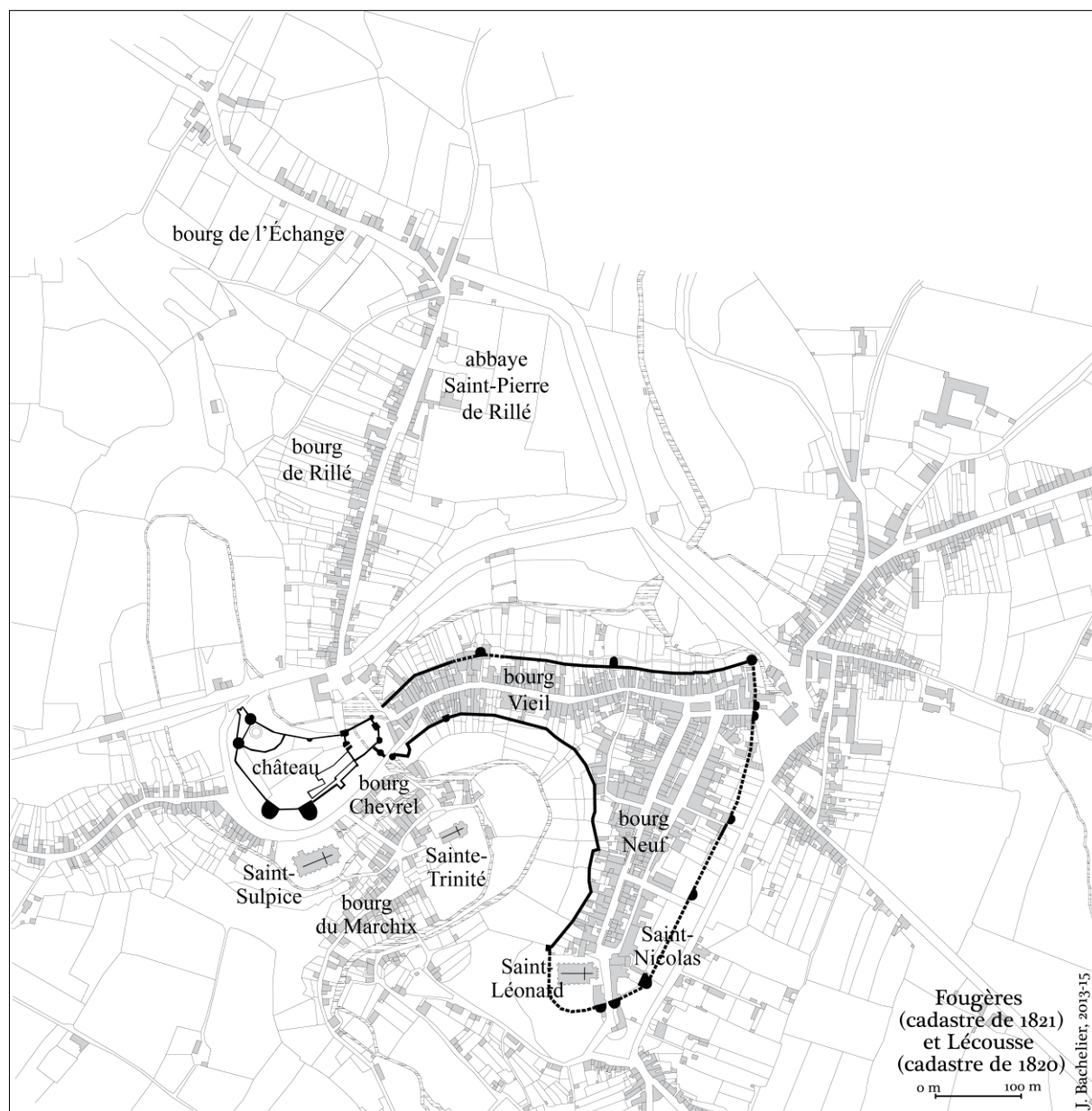


Figure 7. Une ville castrale : Fougères (Ille-et-Vilaine) - Relevé parcellaire et analyse morphologique

On le perçoit avec les exemples précédents, à plusieurs reprises le château est venu se greffer sur un site plus ancien, souvent un pôle ecclésial. Le château a surtout dynamisé l'agglomération et bien souvent à partir de la fin du XI^e siècle, voire au XII^e siècle.

C. Des villes plus anciennes ?

On est en droit de s'interroger sur la place du château dans la morphogenèse de ces localités, sont-ils véritablement à l'origine des villes ? L'expression « ville castrale » est-elle justifiée ? Le château a-t-il fait la ville ?

Certes, il occupe une place centrale, la ville paraît s'articuler autour de la place forte, mais on doit s'interroger sur cette situation. Les cadastres napoléoniens illustrent la ville au début du XIX^e siècle, les sources médiévales n'ont pas toutes été conservées et il existe une part plus ou moins importante de réécriture de la part des moines copistes. Ce qu'ils écrivent correspond à leur vision, pas toujours à la réalité. Châteaubriant constitue un exemple bien

connu de localité dont l'origine interpelle. Le nom de la ville ne laisse pourtant guère de place au doute, il s'agit de l'association d'un site fortifié avec le nom du seigneur qui en serait à l'origine, en l'occurrence Brient qui aurait vécu au cours des deuxième et troisième quarts du XI^e siècle. Plus modeste, Châteaugiron fut aussi appelé un temps Châteaunquetil, on retrouve le nom du père, Anquetil, et du fils, Giron. Toutefois, pour Châteaubriant, on sait qu'il existait un centre avant le château, cité dans les sources écrites un peu avant 1050. Ce petit centre s'appelait Béré, il regroupait trois églises : Saint-Sauveur, Saint-Jean et Saint-Pierre, ce monastère du haut Moyen Âge accueillait aussi une nécropole et des réunions commerciales⁶⁷. Le lignage de Brient prit appui sur ce passé pour fonder une agglomération autour de son lieu de pouvoir, son château. Il capta l'héritage symbolique du monastère dont il tenta même une restauration au milieu du XI^e siècle. Cependant, la ville s'étendit plus au sud, à près d'un kilomètre.

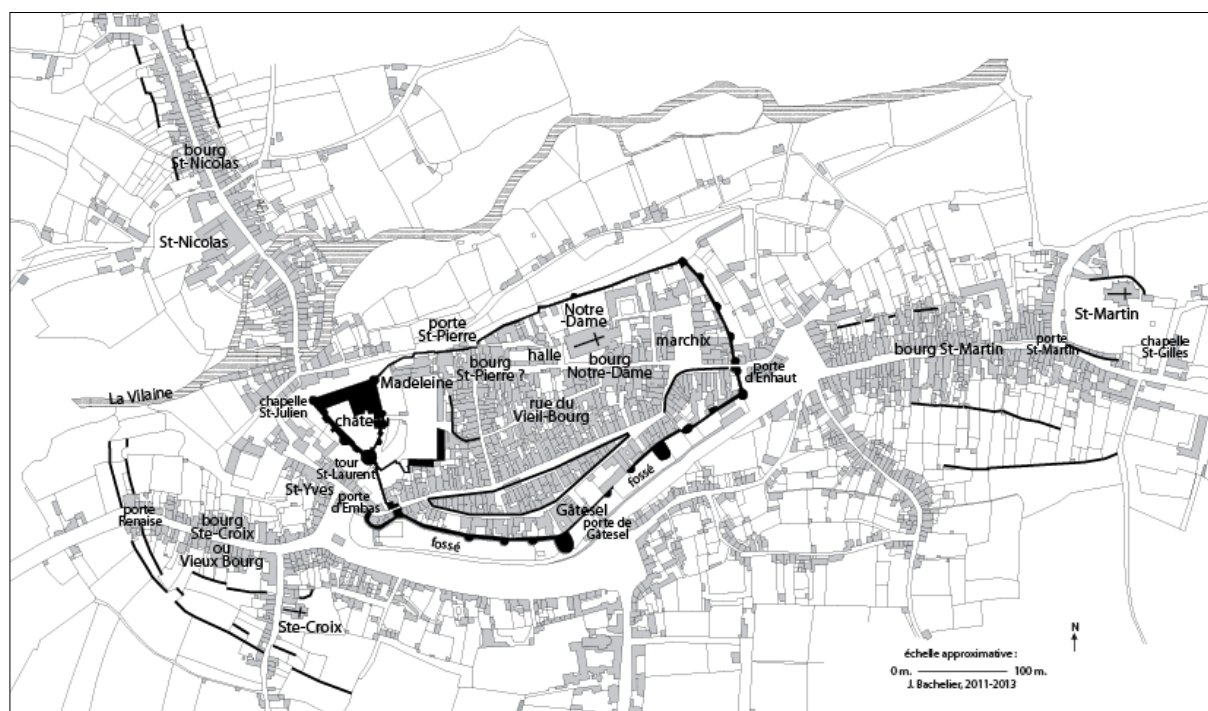


Figure 8. Une agglomération héritée du premier Moyen Âge : Vitry (Ille-et-Vilaine)
Relevé parcellaire et analyse morphologique

Si Châteaubriant constitue un cas intéressant, celui de Vitry (figure n° 8) l'est tout autant car il montre comment le passé lointain d'une ville souvent présentée comme médiévale a été occulté⁶⁸. En 1865, Arthur de La Borderie soutenait que Vitry était une ville née au cours du Moyen Âge, qu'on n'y avait trouvé « aucune trace d'antiquités romaines (...) ». Après avoir rapidement montré qu'il n'y avait eu aucune découverte ancienne, Arthur de La Borderie notait : « Concluons de là hardiment que Vitry n'existait point à l'époque romaine⁶⁹. »

⁶⁷ Christian Bouvet, « À propos des premiers seigneurs de Châteaubriant aux XI^e et XII^e siècles », dans *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 122, 1986, p. 77-103 et pour les références et la bibliographie : Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 60-61.

⁶⁸ Le passé médiéval de Vitry a récemment donné lieu à plusieurs études, voir notamment : Daniel Pichot, « Vitry X^e-XIII^e siècle. Naissance d'une ville », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* (désormais : MSHAB), 2006, t. 84, p. 5-28 et Daniel Pichot et alii (dir.), *Vitry. Histoire & patrimoine d'une ville*, Paris, Somogy, 2009.

⁶⁹ Arthur de La Borderie, « La ville de Vitry et ses premiers barons », dans *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 1865, t. 18, p. 433-434.

Pourtant l'origine du nom de Vitré, *Vitriacus*, suggère une origine romaine, même si rien n'atteste qu'il s'agissait alors d'un site habité, même si des fouilles ont mis au jour une *villa* à quelques distances de l'agglomération actuelle. De son côté, l'analyse parcellaire permet de s'interroger sur l'existence d'une voie ancienne à proximité de Vitré. En effet, sur plus de 300 mètres on devine un alignement remarquable de plusieurs lignes parcellaires, d'une emprise proche d'une vingtaine de mètres, plongeant vers la Vilaine, vraisemblablement pour la franchir. Pour le haut Moyen Âge, les indices semblent plus nombreux et une relecture des sources médiévales permet de prolonger certaines hypothèses. Au milieu des années 1850, une rapide allusion dans les procès-verbaux de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine relevait la découverte d'une importante nécropole, malheureusement non localisée avec précision. Ces découvertes ne correspondaient pas à la vision du passé qu'en avait Arthur de La Borderie. Si cette nécropole demeure méconnue, on sait par ailleurs que des travaux furent engagés pour l'aménagement de la voie ferrée au sud et au sud-est des remparts. S'il y avait des morts, il devait aussi y avoir des vivants. C'est en effet au cours du second haut Moyen Âge que l'on assiste à un regroupement des vivants autour des morts⁷⁰, la nécropole a pu fixer un premier habitat, même si pour en trouver des indices il faut utiliser une documentation postérieure. Au cours du XI^e siècle, une famille puissante, post-carolingienne se fait évincer de Vitré, le lignage dit des Goranton-Hervé⁷¹. Il disposait d'un château, où s'installa le prieuré bénédictin Sainte-Croix vers 1060-1070⁷². Il fut alors qualifié d'« ancien » et situé « à l'intérieur de vieux fossés⁷³ ». Ce premier château pourrait avoir longé la route repérée par l'analyse morphologique ; un second château se fixa sur l'éperon rocheux, symbole de l'installation d'une nouvelle famille. Enfin, un dernier élément plaiderait pour l'existence d'une agglomération avant l'an mil. Existait à Vitré une collégiale de chanoines qui n'avait semble-t-il aucun lien avec les Goranton-Hervé⁷⁴. Cette collégiale, citée au début du XII^e siècle, est réformée par l'évêque de Rennes, Marbode. De manière classique pour un évêque grégorien, il les accuse d'être « incorrigibles⁷⁵ ». On devine une reprise en main qui va peut-être au-delà du simple rapport hiérarchique entre l'évêque et ses clercs au sein du diocèse. On peut émettre l'hypothèse qu'il existe un lien entre la collégiale et le centre épiscopal rennais, on le perçoit à travers deux autres indices. Tout d'abord la dédicace à saint Pierre, elle n'est pas foncièrement originale, mais pourrait établir une passerelle avec la cathédrale. De plus, la collégiale vitréenne possédait une église dans la cité *intra-muros* : Saint-Symphorien, dont la dédicace est parfois considérée comme ancienne. Enfin, la situation de Vitré n'est pas sans intérêt, il s'agit de la principale porte d'entrée de la Bretagne, que les autorités aient souhaité contrôler ce point de passage n'étonnerait guère. L'évêque a pu y installer une collégiale pour verrouiller cette partie du diocèse face à son voisin du Mans⁷⁶ ; quant au comte de Rennes, il a certainement appuyé les Robert-André contre les

⁷⁰ Michel Lauwers, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Aubier, 2005.

⁷¹ Michel Brand'Honneur, « Le lignage, point de cristallisation d'une nouvelle cohésion sociale. Les Goranton-Hervé de Vitré aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles », dans *MSHAB*, 1993, t. 70, p. 65-87.

⁷² Daniel Pichot, « La fondation du prieuré Sainte-Croix de Vitré (1064/1070 ?-1076) », Yves Coativy et alii (dir.), *Sainteté, pouvoirs, cultures et aventures océanes en Bretagne(s) – X^e-XX^e siècle, Mélanges en l'honneur de Jean-Christophe Cassard*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014, p. 269-278.

⁷³ ADIV 1F554, 1.

⁷⁴ C'est du moins ce qu'il ressort de l'étude de leur patrimoine respectif, leurs biens ne se superposent pas. Sur cette collégiale, voir : Daniel Pichot, Sainte-Marie de Vitré (XI^e-XII^e siècle) : du collège de chanoines au prieuré », Jean-Christophe Cassard et alii (dir.), *Mélanges offerts au professeur Bernard Merdrignac, Britannia monastica*, 2013, n° 17, p. 261-274.

⁷⁵ *Cart. St-Melaine*, actes n° C1 (daté de 1116), l'affaire dura longtemps, *ibid.*, acte n° C3 (1132).

⁷⁶ Sur les frontières diocésaines et leurs fluctuations aux IX^e-X^e siècles dans ce secteur, voir Anne Lunven, « Le pouvoir épiscopal en haute Bretagne avant le XII^e siècle et ses variations : évêchés de Vannes, Alet/Saint-Malo, Dol, Rennes et Nantes », *BMSAIV*, t. 118, 2104, p. 115-138, p. 130.

Goranton-Hervé. En effet l'ancêtre fondateur, Rivallon, était surnommé *vicarius*, soit le viguier, chargé d'administrer une subdivision du comté. Ces chanoines étaient richement possessionnés dans la ville de Vitré. Ils y possédaient les églises et les bourgs de Saint-Martin, Notre-Dame et Saint-Pierre. Les deux premiers peuvent être localisés ; le quartier Saint-Pierre pose davantage de difficultés. L'église a disparu, par contre il existe une porte Saint-Pierre au nord des remparts du XIII^e siècle qui conditionne la voirie et conduit à une anomalie parcellaire ovale pouvant correspondre au bourg Saint-Pierre.

L'exemple vitréen montre qu'il convient d'être prudent et que derrière certaines appellations, la réalité historique peut être plus complexe. Le château n'est pas à l'origine de la ville, en somme les exemples fougèrais et dinannais seraient les plus rares. Les processus de formation des villes doivent donc être réinterrogés et revus à la lumière des nouvelles découvertes. Mais l'archéologie des centres-villes étant peu développée, il faut probablement se tourner dans un premier temps vers une relecture des sources écrites et une interprétation des plans anciens, une même démarche prévaut pour l'étude des villages médiévaux.

III. Une histoire villageoise complexe

Nous avons présenté plus haut de manière succincte la manière dont les historiens avaient envisagé la naissance du village au cours du Moyen Âge. Nos recherches morphologiques nous ont permis de revoir la chronologie, ou plutôt d'ancrer l'histoire bretonne aux principales dynamiques de l'Occident chrétien⁷⁷. À travers une relecture des textes et la confrontation entre les cadastres et les données de l'archéologie une nouvelle histoire des centres villageois émerge, plus complexe, plus riche, plus variée.

A. Châteaux et villages

Les châteaux ne sont pas uniquement installés en milieu urbain, il existe plusieurs cas de figure.

Globalement, les châteaux cités au cours du XI^e siècle sont installés dans des localités appelées à devenir des petites villes médiévales (Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Châteaugiron...) ou moyennes (Fougères, Vitré, Dinan...). Toutefois, dans certains cas, la modestie l'emporte. Il en va ainsi de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine qui apparaît au milieu du XI^e siècle, probablement édifié par un membre du lignage contrôlant toute cette partie de la Haute-Bretagne et descendant du vicomte d'Alet (figure n° 9). Les sources montrent pourtant un certain dynamisme. Autour d'un château, fortifié au cours du XIII^e siècle, s'installe une église Saint-Nicolas. La population suit, le parcellaire est organisé de manière laniérée laissant penser qu'il y a eu un *burgus*. Les activités économiques ont laissé leur empreinte avec une place en fuseau où se tenait le marché. Si la foire n'est attestée qu'à la fin de l'époque Moderne, on peut se demander si elle ne remonte pas au Moyen Âge central. En effet, nous connaissons l'existence de marchands lombards en 1297 à Châteauneuf, or ceux-ci étaient généralement présents dans les agglomérations les plus dynamiques⁷⁸. Toutefois, au regard du cadastre et même s'il faut compter avec les oscillations démographiques

⁷⁷ Par exemple : Michel Lauwers, *Naissance du cimetière*, op. cit. et Bernard Gauthiez, Élisabeth Zadora-Rio et Henri Galinié, *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, vol. 1, *Textes*, vol. 2, *Figures*, Tours, université de Tours, MSH Villes et territoires, 2003.

⁷⁸ Robert-Henri Bautier, « Le marchand lombard en France aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Le marchand au Moyen Âge, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1988, p. 63-80.

historiques, il manque un élément important sinon essentiel pour qualifier Châteauneuf de ville : la population. On a davantage à faire ici à un gros village, une grosse bourgade. Le château n'a pas entraîné de développement urbain, d'ailleurs ce n'était certainement pas le projet du lignage fondateur, créer un centre était un objectif, une ville probablement pas. Ailleurs on retrouve des villages où le château n'a finalement pas entraîné de développement urbain, à Tinténac, le château a même disparu de la ville, on entrevoit seulement son empreinte dans le parcellaire.

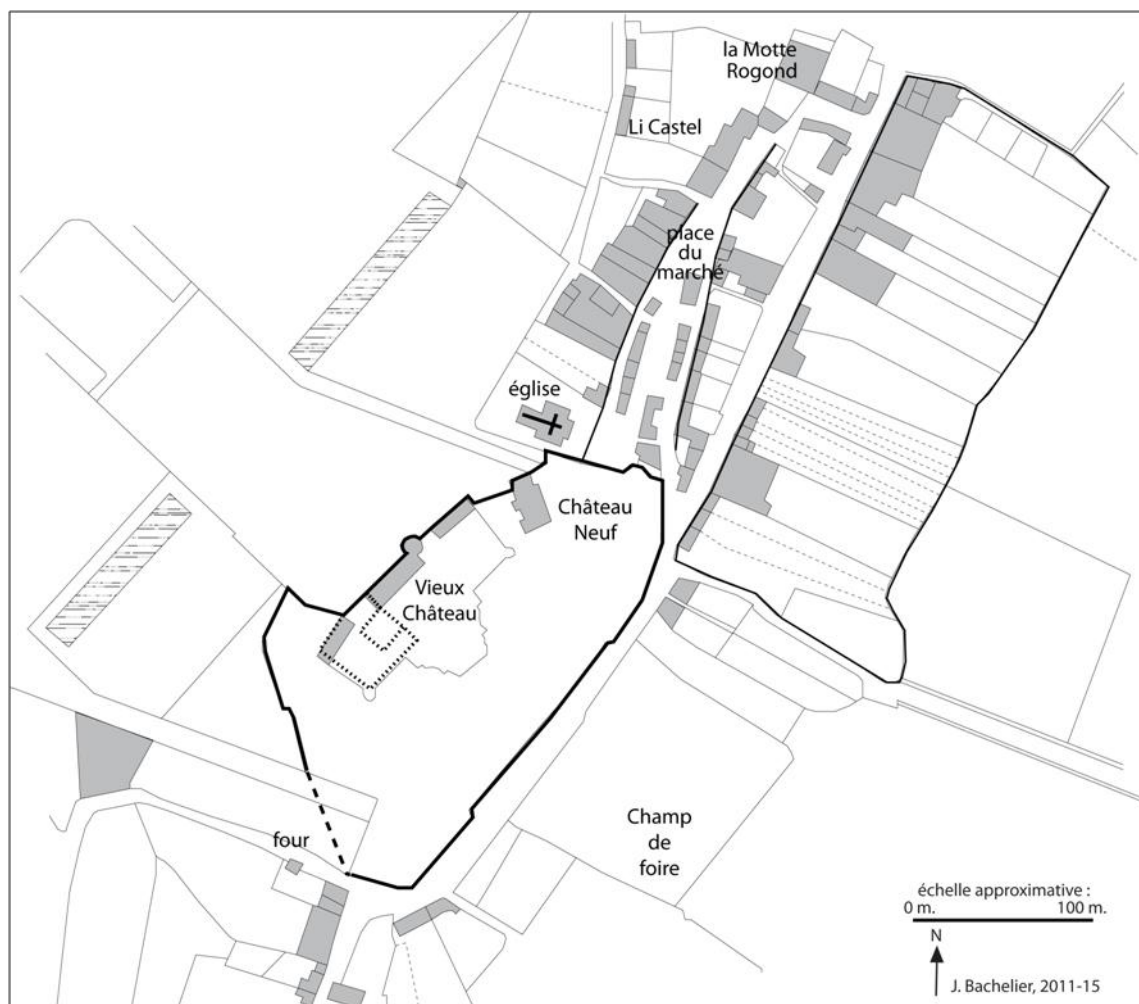


Figure 9. Un village castral : Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
Relevé parcellaire et analyse morphologique

Nous avons surtout évoqué les châteaux majeurs, c'est-à-dire des centres de seigneuries. Cependant dans les seigneuries les plus importantes et étendues, des châteaux secondaires, relais de l'autorité, existent. Il en va ainsi dans les seigneuries de Châteaubriant (avec Teillay), Vitre (avec Chevré, Châtillon-en-Vendellais et Marcillé-Robert) et surtout Fougères. Il semblerait qu'au cours du XII^e siècle, les seigneurs fougérais aient quadrillé leur seigneurie de sites castraux afin de marquer et d'affirmer leur présence⁷⁹. Nous nous arrêterons ici sur deux sites. Tout d'abord celui de Marcillé-Raoul car il a donné naissance à un dédoublement du village initial. En effet, il existait un village cité dans les sources écrites au milieu du XII^e

⁷⁹ La liste des châteaux secondaires est délicate à établir, les sites des *Buttes du Châtel* en Rimou, *La Branche* en Saint-Brice-en-Coglès, *Villavran* en Louvigné-du-Désert, *Orange* en Vieux-Vy-sur-Couesnon, *Le Châtel* en Chauvigné, voire même *La Motte* en Antrain, sont effectivement situés dans la seigneurie fougéraise, mais ils ne peuvent pas tous prétendre à un statut de relais de l'autorité seigneuriale.

siècle avec une église et un prieuré⁸⁰. Puis au début du XIII^e siècle est mentionné un château, installé à près d'un kilomètre du centre villageois⁸¹. Valaine (figure n° 10), toponyme en limites communales du Ferré et de Montours, présente un autre cas de figure, celui d'un site castral évanoui. La prestigieuse abbaye de Marmoutier reçut l'église Notre-Dame de Valaine en 1120, la documentation évoque par la suite un *forum*, foire ou marché, divers droits seigneuriaux (droit de passage, moulin...) et un *burgus*. Des observations et l'analyse du plan permettent de retrouver la trace de deux enclos. Nous aurions ici le souvenir d'un château secondaire n'ayant pas regroupé la population, au contraire il s'est inséré dans l'habitat intercalaire, dispersé. De nos jours, c'est un simple hameau⁸².

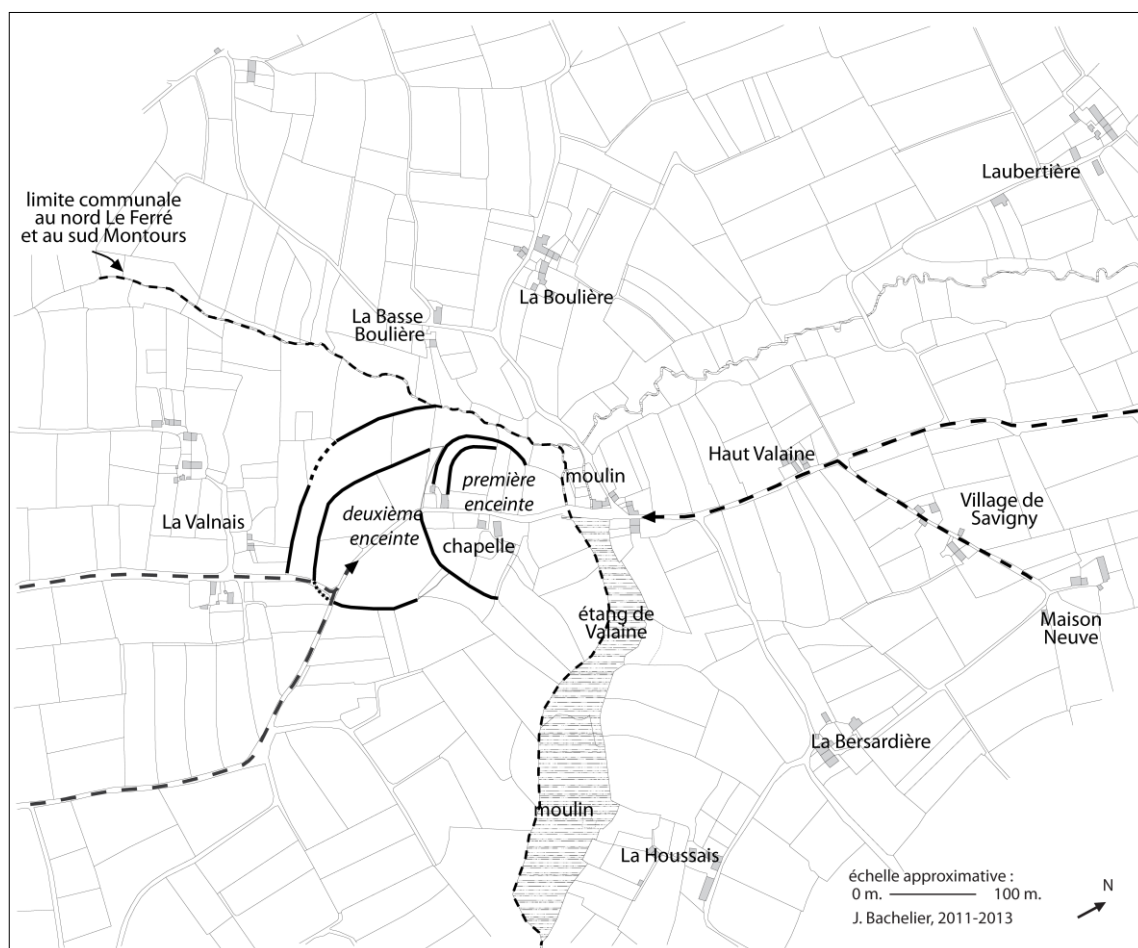


Figure 10. La faible empreinte d'un château secondaire : Valaine en Montours (Ille-et-Vilaine)
Relevé parcellaire et analyse morphologique

Enfin, plus rares, certains châteaux se trouvent sciemment en position d'isolement. En cela ils s'intègrent parfaitement dans les réseaux de peuplement de la région puisque l'habitat rural isolé est omniprésent sous forme de hameaux ou de simples exploitations (fermes, granges, prieurés...). Deux exemples permettront de comprendre cet isolement. À Boutavent, en Iffendic, site fouillé à plusieurs reprises depuis la fin des années 1990, un vaste ensemble a été mis au jour. Il semblerait qu'il s'agisse d'un château lié à la famille de Montfort dont la

⁸⁰ *Cart. St-Melaine*, n° 77 (acte de 1152) et 194 (acte de 1162).

⁸¹ *Le cartulaire de la seigneurie de Fougères, connu sous le nom de Cartulaire d'Alençon*, éd. par Jacques Aubergé, Rennes, 1913, actes n° 29, 42 et 43.

⁸² Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 136-137, pour les sources, voir en particulier : AD-35, 1F525 et BnF, ms fr 22325, fol. 232-233.

résidence principale, dans la ville du même nom avait été incendiée en 1198. Le château pourrait correspondre à des motivations stratégiques et militaires. Boutavent aurait été un centre éphémère entre le début du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle. Les sources évoquent un *burgus*, dont la trace a disparu depuis⁸³. À Montauban-de-Bretagne, un autre château reste méconnu, les principaux éléments en place ne remontent pas au-delà de la fin du XIII^e siècle, peut-être s'agit-il d'un château mineur de la seigneurie de Montfort avant une éventuelle émancipation ultérieurement⁸⁴. Dans les deux cas, l'isolement prévaut.

En Haute-Bretagne, les châteaux ont joué un rôle mineur dans la formation des centres villageois.

B. Remettre l'Église au centre du village

Plus importants en nombre, et évidents lorsque l'on se risque à faire des comparaisons, les villages dits ecclésiaux, ceux où l'Église occupe une position centrale. Par Église nous entendons l'ensemble de l'institution ecclésiale et pas seulement l'église au sens paroissial du terme, même si aujourd'hui c'est bien souvent ce bâtiment qui symbolise la centralité villageoise. Si l'on simplifie, trois cas de figure se rencontrent, mais il ne faut pas les opposer, au contraire très souvent ils se complètent.

L'exemple le plus fréquent reste celui d'une église installée au centre du village. Ainsi à La Bazouge-du-Désert, l'église Saint-Martin connue depuis 1092 se situe au cœur des habitations, y convergent six voies, une telle organisation laisse penser qu'elle a pu être à l'origine du regroupement villageois. On retrouverait des exemples proches à Billé, Bréal-sous-Monfort, Brielles, Corps-Nuds, Guipel, Laillé, Le Loroux, Médréac⁸⁵... Ailleurs, l'église ne se trouve pas en position centrale mais commande le parcellaire. À Iffendic ou Saint-Julien-de-Vouvantes, le lieu de culte est dans l'axe de la rue principale du village⁸⁶. L'église a semble-t-il présidé à l'organisation du village.

Ailleurs, la présence monastique a joué un rôle important et dès à présent se posent des questions relatives à la chronologie. Trois exemples permettront de remonter le temps et d'interroger les liens entre les lieux de culte et l'habitat. À Livré-sur-Changeon, l'église et le prieuré se trouvent au centre d'un bel enclos ovalaire, donnant sur une place et commandant l'orientation de la rue principale. Dès le XI^e siècle, Livré est un village où le pôle ecclésial tient une place essentielle, il peut être plus ancien. En effet, en 1999 une fouille de sauvetage a montré que le chœur de l'église avait connu plusieurs phases de travaux avant les environs de 1100. Le mur le plus ancien pourrait remonter à la fin du haut Moyen Âge, peut-être le X^e siècle⁸⁷. Au milieu du XI^e siècle, l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers reçut Saint-Pern, l'acte évoque l'église et le don d'un terrain entouré d'un fossé ; ces éléments se retrouveraient sur le cadastre. Plus intéressant encore, sur ce dernier on repère quatre toponymes en « Croix », ces lieux-dits évoquent le domaine monastique, une zone d'immunité couvrant près de cinq hectares. Mais les moines angevins ne vinrent pas par hasard à Saint-Pern, le monastère Saint-Bern existait dès le haut Moyen Âge⁸⁸. Il est difficile d'affirmer qu'une agglomération

⁸³ AD-35, 1F530, n° 2 et 3 et BnF, ms fr 22325, fol. 421 à 423, nous reviendrons sur ce site lors du Congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne à Montfort-sur-Meu (3-5 septembre 2015).

⁸⁴ Sur le château : Jérôme Cucarull, « La Tour aux Anglais du château de Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) », dans *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 28, 2000, p. 17-28.

⁸⁵ La Bazouge-du-Désert : AD-35, 6H16/I-IV, pour les plans et analyses, nous renvoyons à Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 39, 43, 49, 54, 98, 107, 116, 125.

⁸⁶ Ibid., p. 102 et 189.

⁸⁷ Anne Lunven, *Du diocèse à la paroisse. Évêchés de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo (V^e-XIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2014, p. 83 et 172-174.

⁸⁸ Arthur de La Borderie, « Fondation du prieuré de Saint-Pern – Chartes inédites des XI^e et XII^e siècles », dans *Revue Historique de l'Ouest*, série Documents, p. 41-51, acte n° 1, Jules Petit de Rosen, « Description d'un évangélaire du trésor de Notre-Dame de Tongres », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 1, 1852,

monastique s'est développée à l'époque carolingienne, mais en tout état de cause, un centre ancien existait auparavant et au début du XI^e siècle son souvenir perdurait. Enfin, deux exemples sur la frange orientale de la Haute-Bretagne permettent peut-être de remonter à l'époque mérovingienne. Commençons par décrire les principales formes de ces villages. Au Pertre, l'église et le prieuré se trouvent au milieu de tracés parcellaires partiellement liés au relief. Toutefois, autour du pôle ecclésial on distingue un alignement remarquable de lignes dans un rayon d'une trentaine de mètres⁸⁹. À Bréal-sous-Vitré, la configuration est différente, l'axe principal du village est orienté sur les lieux de culte, l'église et le prieuré. L'archéologie et les textes médiévaux permettent d'émettre des hypothèses sur ces deux villages. En 1082-1092, un plaid (procès) opposa les abbayes de Saint-Serge-et-Saint-Bach d'Angers et Saint-Jouin-de-Marne. La première estimait que les deux lieux de culte, Le Pertre et Bréal, lui appartenaient au motif d'une donation remontant au début du XI^e siècle. Mais la seconde revendiquait un héritage plus ancien, Le Pertre, avec la chapelle de Bréal qui en dépendait, aurait été un monastère fondé en l'honneur de saint Martin de Vertou par Clovis II, roi des Francs (639-657). Mais les moines de Saint-Jouin ne disposaient d'aucune preuve et ils perdirent le procès⁹⁰. Cependant, à Bréal comme au Pertre, on a depuis découvert des nécropoles indiquant que les prétentions des moines poitevins n'étaient pas complètement infondées.

On le voit donc à travers ces exemples, alors que les écrits ne remontent pas au-delà du XI^e siècle, des observations et découvertes archéologiques permettent de s'interroger sur l'existence de lieux de culte avant le Moyen Âge central, peut-être le X^e siècle à Livré, l'époque carolingienne avec Saint-Pern et les temps mérovingiens avec Le Pertre et Bréal-sous-Vitré. Ces deux dernières localités ont de plus révélé l'existence de nécropole, or un certain nombre de villages est né dans un cimetière ou d'un cimetière.

On recense près d'une trentaine de cimetières habités aux XI^e-XII^e siècles en Haute-Bretagne⁹¹, souvent confondus avec les *burgus*. Par exemple, aux environs de 1100, le seigneur de Fougères, Raoul I^{er} souhaita que sa forêt devienne uniquement un lieu de chasse seigneuriale. Il réinstalla à Savigny les moines qui y vivaient et transféra le village de Saint-Martin-des-Bois vers un autre lieu Saint-Martin-de-l'Agneau, ou le « *cimetière de l'Agneau* », qui allait devenir Laignelet⁹². Sur le plan cadastral, on retrouve peut-être la limite de ce premier village avec un enclos parcellaire. À Vieux-Vy-sur-Couesnon ou Retiers, on devine l'emprise d'un enclos ecclésial avec un lieu de culte en son centre, dans les deux cas une nécropole a été découverte⁹³.

Ainsi dans un certain nombre de cas, on note un rapprochement des morts et des vivants. Certains villages sont venus s'installer au-dessus de nécropoles, de cimetières. Récemment Michel Lauwers a proposé de qualifier ce lent et long processus d'*inecclesiamento*. À partir

p. 65-70, p. 69-70 et dernièrement Michel Brand'Honneur et Patrick Souben, « Les enjeux de pouvoir autour de l'ancien domaine monastique carolingien de Saint-Bern », dans Joëlle Quaghebeur et Sylvain Soleil (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest. Mélanges en mémoire du professeur Hubert Guillotel*, Britannia Monastica n° 13-14, centre d'histoire du droit de l'université de Rennes I, Landévennec-Rennes, 2010, p. 475-492.

⁸⁹ Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 146 avec renvois aux sources et à la bibliographie.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 50 et surtout Rozenn Colleter, Françoise Le Boulanger et Daniel Pichot, *Église, cimetière et paroissiens. Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine), étude historique, archéologique et anthropologique (VII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Errance, 2012.

⁹¹ Daniel Pichot, *Le village éclaté*, op. cit., p. 142 et suiv.

⁹² « *In cimeterio quod Agnellus dicitur* » cité dans Léon Maupillé, « Notices historiques et archéologiques sur les paroisses des deux cantons de Fougères », dans *BMSAIV*, 1873, t. 8, p. 213-409, p. 273 et suiv. et Julien Bachelier, « La forêt de Fougères des origines au XIII^e siècle. Nouvelles observations et hypothèses », dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Fougères*, 2008, t. 46, p. 1-58, p. 28-29.

⁹³ Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., respectivement p. 217 et p. 164.

des VII^e-VIII^e siècles on observe la concomitance de l'existence de nécropole et de lieu de culte, souvent en relation avec l'habitat. Les nécropoles ne sont plus isolées, un bâtiment y est souvent associé ; c'est le cas à Bréal-sous-Vitré, même si l'archéologie ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un édifice de culte, cela reste néanmoins une hypothèse vraisemblable. Autour de ce binôme (église et cimetière) une communauté naît, une polarisation s'est opérée. Toutefois, cette polarisation n'a pas nécessairement été accompagnée d'un regroupement de la population autour des pôles ecclésial et funéraire et surtout il faut admettre des évolutions différentes en fonction de chaque centre villageois. Néanmoins, quelques villages bien documentés permettent d'arrimer la chronologie de Haute-Bretagne avec celle observée ailleurs. Ainsi, à Visseiche deux nécropoles ont été mises au jour et à proximité ont été retrouvées des traces d'habitat contemporain ; ici, dès le haut Moyen Âge, les morts et les vivants semblent avoir été côte à côte. Et l'on peut même proposer une origine plus haute encore puisque Visseiche fut une halte le long d'une voie romaine, à l'occasion du franchissement de la Seiche, un pont fut construit, ainsi que des thermes et diverses habitations⁹⁴. De la même façon à Bais, où coexistent deux églises, Saint-Pierre et Saint-Mars, l'une et l'autre bâtie au dessus d'une nécropole du haut Moyen Âge dans un secteur où les traces d'occupation romaine sont nombreuses⁹⁵.

L'Église a donc incontestablement joué un rôle important dans le regroupement d'une partie de la population. Autour des morts et d'un lieu de culte s'est formée une communauté et un village est né. Tous les villages ne ressemblent pas à Visseiche ou Bais, néanmoins on ne peut plus faire de l'an mil l'unique date de naissance des villages médiévaux.

C. La motte et la place : des cas originaux ?

Il n'y a donc pas qu'un seul type de village et si le regroupement autour du pôle ecclésial semble le modèle dominant, l'analyse des formes permet de s'interroger sur d'autres dynamiques.

Les données économiques nous échappent presque complètement au cours du Moyen Âge, du moins jusqu'aux XIV^e-XV^e siècles. Pour les périodes précédentes on est bien en peine de dresser un inventaire des localités accueillant des foires et des marchés. Tout au plus quelques bribes émergent. Aux XII^e-XIII^e siècles, on devine que l'essentiel des activités commerciales se déroule dans les agglomérations castrales (villes ou bourgs), les seigneurs ayant attiré au pied de leur résidence les réunions commerciales. Avant l'an mil, nous avons seulement la mention d'un marché à Renac et peut-être Balrit dans la région de Redon⁹⁶. Aux XI^e-XII^e siècles, hormis Rennes, on devine encore l'existence de foires rurales, par exemple au lieu-dit Ardenne en Saint-Georges-de-Reintembault⁹⁷. L'absence de sources écrites pose ici d'insolubles problèmes. Dès lors, il devient compliqué d'affirmer que les éléments économiques ont tenu un rôle dans la formation des villages. Pourtant, il peut arriver que des foires et marchés se tiennent près ou dans des nécropoles, comme à Béré ou Rennes⁹⁸. Les planches cadastrales montrent à plusieurs reprises l'existence de places carrées, rectangulaires

⁹⁴ Voir en particulier : Françoise Le Boulanger, *Visseiche (Ille-et-Vilaine). Prospection thématique*, INRAP, SRA, Rennes, UMR 6575, « Archéologie et territoires », Tours, 2003, dact.

⁹⁵ En dernier lieu : Françoise Le Boulanger (dir.), *Bais (Ille-et-Vilaine). Place de l'église et de l'ancien marché, et voiries autour de l'église Saint-Marse. Des tombes du haut Moyen Âge auprès de l'église*, rapport final d'opération, INRAP, DRAC et SRA Bretagne, 2011, dact.

⁹⁶ Respectivement : *Cart. Redon*, n° 53 (acte daté de 846) et 106 (vers 848-849).

⁹⁷ BnF, ms fr 22325, fol. 232-233 (acte daté de 1163 mais reprenant vraisemblablement des dispositions plus anciennes).

⁹⁸ Pour Béré en Châteaubriant : Hubert Guillotel, « La place de Châteaubriant dans l'essor des châtellenies bretonnes (XI^e-XII^e siècles) », dans *MSHAB*, t. 66, 1989, p. 5-46, annexe n° I-2 (acte daté vers 1028/1044-1049). Pour Rennes, voir Julien Bachelier, « Rennes du V^e siècle », art. cit.

ou triangulaires dans les centres villageois mais on ne sait pas si elles servaient toujours à accueillir un marché, c'est possible d'autant plus lorsqu'une cohue apparaît par la suite. Ainsi, à Bourg-des-Comptes, le parcellaire indique très clairement que le centre du village était une place, l'église se situant au nord, il est probable que se déroulait sur cette place vers laquelle convergaient plusieurs rues le marché hebdomadaire. Cependant dans la plupart des cas, cette place où pouvait se tenir le marché n'est jamais bien loin d'une église, il reste donc délicat de déterminer le rôle de chacun.

De la même manière, peu de motte subsiste dans les centres villageois. Pour le comté de Rennes, Michel Brand'Honneur avait estimé que 10% d'entre elles se situaient près de l'église paroissiale, donc dans le village⁹⁹. Dans certaines régions, notamment dans l'ouest aquitain ou en Normandie, ce lien entre le tertre artificiel et l'habitat regroupé a été mis en évidence¹⁰⁰. En Haute-Bretagne, on relève une telle proximité à Bourgbarré et Brie, où l'emprise des mottes est partiellement conservée sur le cadastre, à Retiers la motte a disparu mais on sait qu'elle était près de l'église paroissiale¹⁰¹. Romillé résume cette problématique. Le village est globalement resserré au sein d'un parcellaire vaguement rectangulaire de 120 mètres sur 150. Au centre trône une église. Au sud, les lignes parcellaires ne laissent guère de doute et l'on devine une motte, toujours en place. On dispose de peu d'information sur cette dernière, tout juste savons-nous qu'elle était surmontée d'un château détruit à la fin du XV^e siècle¹⁰². Enfin dernier élément morphologique intéressant, la présence au sud-ouest d'une place triangulaire venant perturber la ligne parcellaire remarquable, prouvant sa postériorité. Cette place accueillait le marché et les foires de Romillé qui n'apparaissent dans les sources écrites qu'au XV^e siècle. L'ensemble parcellaire correspond-il à un enclos ecclésial centré sur l'église ou bien s'agit-il de la basse-cour de la motte ? Le lieu de culte est cité dès 1122, mais il peut être plus ancien ; quant à la motte, sans fouille archéologique, il est risqué de proposer une datation d'autant plus que ce type d'élévation est apparu avant l'an mil et a été perpétué parfois tard à l'Époque moderne¹⁰³.

D. Des villages sans organisation

À Landavran, parler de centre villageois reste délicat. Dès 1122 l'église est citée, un prieuré est évoqué au détour d'un texte vers 1300, mais seul un moine y résidait. Le plan permet de nuancer l'approche uniquement basée sur les textes : difficile de parler ici d'un lieu central ayant regroupé la population. Le prieuré devait davantage correspondre à une grange. À Tréméheuc, on retrouve une situation similaire, une église côtoie un prieuré et une motte, ailleurs cela suffit à regrouper une partie de la population rurale, mais ici il semble qu'il n'y ait rien eu (figure n° 11).

⁹⁹ Michel Brand'Honneur, *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XI^e-XII^e siècles)*, Rennes, PUR, p. 228, toutefois il précisait plus loin (p. 229) qu'il s'agissait pour lui d'une surestimation, notamment parce que certains lieux de culte ont connu une promotion. D'abord chapelles liées à une motte, ils sont par la suite devenus des églises paroissiales.

¹⁰⁰ André Debord, « Châteaux et villages dans l'ouest aquitain (XI^e-XIII^e siècles) », dans *Château et village, Actes des 2^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire en Périgord*, 1995, Bordeaux, 2003, p. 9-18, p. 13-14, Gérard Louise, « Châteaux en pays d'habitat dispersé : bourgs et villages dans le Bocage bas-Normand au Moyen Âge », dans *Château et village, Actes des 2^{es} Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire en Périgord*, 1995, Bordeaux, 2003, p. 19-38, p. 31.

¹⁰¹ Voir respectivement Julien Bachelier, *Villes et villages de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 47, 52 et 164.

¹⁰² Amédée Guillotin de Corson, *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, Rennes, 1897-1899, 3 tomes, ici t. 1, p. 403.

¹⁰³ *Cart. St-Melaine*, acte n° 277, ainsi que Amédée Guillotin de Corson, *Pouillé*, op. cit., t. 5, p. 701 et suiv., Paul Banéat, *Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire-Archéologie-Monuments*, Paris, 4 tomes, 1973 (1^{re} éd. : 1927), p. 289-291 et Michel Brand'Honneur, *Manoirs et châteaux*, op. cit., p. 85.

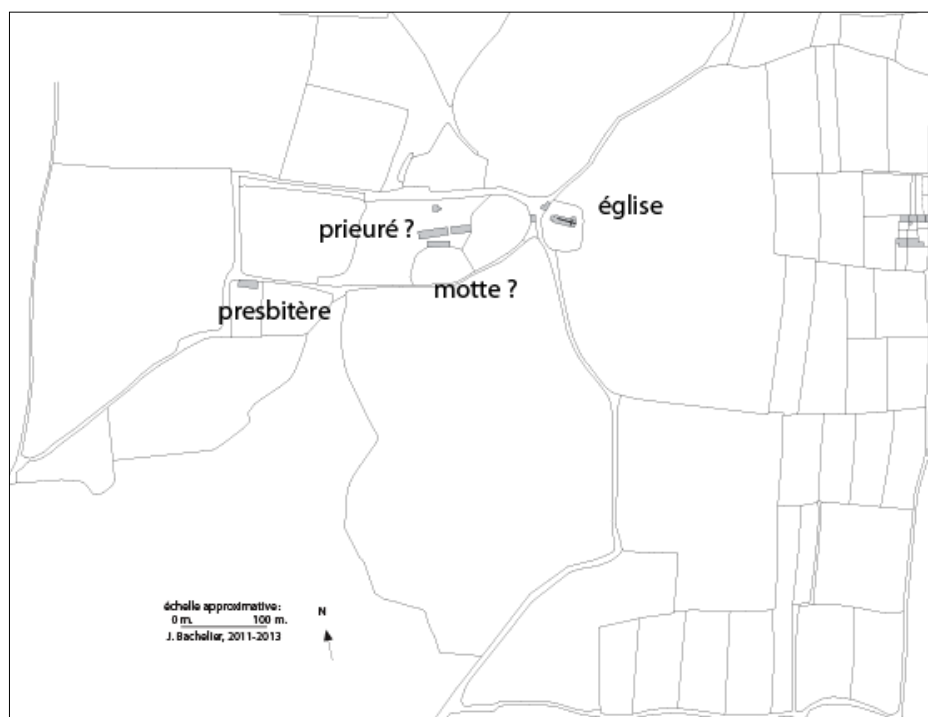


Figure 11. Une centralité sans regroupement de la population : Trémeheuc (Ille-et-Vilaine)
Relevé parcellaire et topographie historique

Reste quantité de villages sans formes apparentes, ces dernières ont pu disparaître ou être fortement perturbées. À Langon (figure n° 12), le village apparaît dans les textes en 797, comme *vicus*, puis en 832-840 est mentionnée l'église Saint-Pierre. Une vaste nécropole est connue. Dans le centre du village, la chapelle Sainte-Agathe était dédiée à Saint-Vénier qui n'est autre que la déformation ou la récupération de la déesse Vénus, peinte sur les murs de cet oratoire qui fut auparavant les thermes d'une villa romaine. Langon dispose donc d'un riche passé mais sa morphologie apporte peu. Ces villages sans structure apparente ne pourraient-ils pas être parmi les plus anciens ? N'ayant pas connu de modifications lors de l'installation du pôle ecclésial au cours du premier âge féodal (VIII^e-XI^e siècles), ni de perturbations à l'occasion de la fondation d'un *burgus* (XI^e-XIII^e siècles), ne pourrait-on pas y voir les traces des premiers villages avant les mainmises de l'Église et des seigneurs féodaux ?

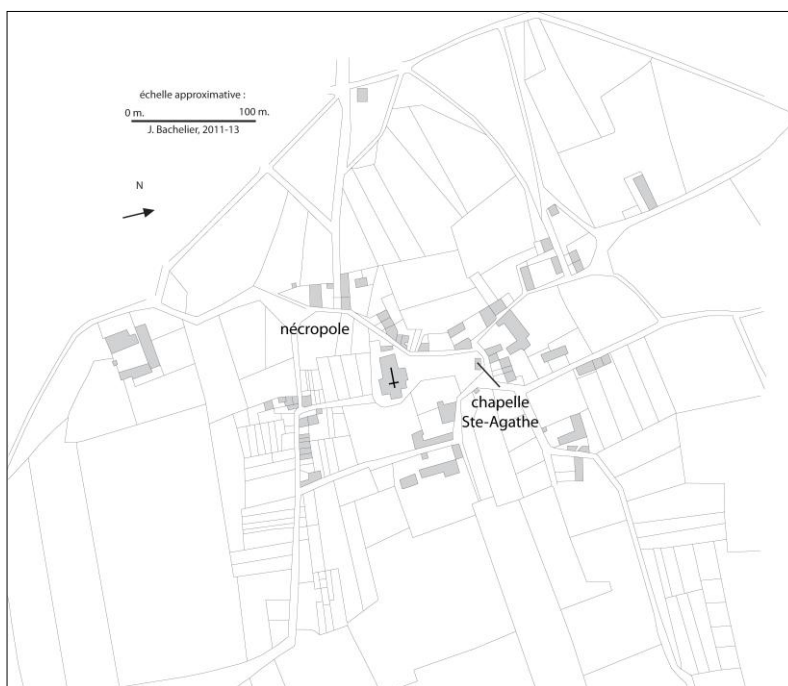


Figure 12. De la villa romaine au village médiéval : Langon (Ille-et-Vilaine) Relevé parcellaire et topographique historique

Conclusion

Longtemps dissociées, l'histoire urbaine et l'histoire rurale sont en fait intimement liées, particulièrement en Bretagne où le monde des villes émerge tardivement. Hormis les cas exceptionnels de cités, notamment épiscopales, elles commencent à s'éveiller au début du XII^e siècle. Afin d'éviter de nous perdre dans le vocabulaire (ville/village) et de projeter nos définitions sur l'époque médiévale, nous avons opté pour une méthode partant des sources écrites et nous avons dégagé des critères de centralité permettant de repérer des lieux centraux. Ces critères ont également permis de dégager une hiérarchie et à partir du XII^e siècle on commence à distinguer différents types de localités : villes, agglomérations, villages, hameaux...

Au sommet de la hiérarchie du peuplement, des villes émergent aux XII^e-XIII^e siècles. Bien souvent, on a estimé que le château en était à l'origine et on parlait de « ville castrale¹⁰⁴ ». Dans le détail, on s'aperçoit que le château¹⁰⁵ est plutôt un accélérateur, un facilitateur du regroupement. Là où l'on érige une résidence seigneuriale, on constate que les agglomérations se développent, plus ou moins rapidement, mais elles connaissent un réel essor. On constate par ailleurs une sorte de prime à l'ancienneté et à la périphérie. Plus tôt une localité accueille un château, plus haut elle s'élèvera dans la hiérarchie du peuplement. Et plus loin elle se situe par rapport au centre diocésain, plus grande et peuplée elle sera ; la situation frontalière (naturelle ou politique) accentue le phénomène. Mais si l'on recherche les racines de ces agglomérations, on constate le poids du religieux, bien souvent un lieu de culte forme le terreau de la future ville.

La confrontation des sources écrites, archéologiques et planimétriques a également permis de revoir la chronologie, en particulier pour le village médiéval longtemps érigé en modèle. Il s'avère qu'il n'est pas né autour de l'an mil. Il s'enracine parfois dans l'Antiquité, plus souvent durant le haut Moyen Âge. En effet, la relecture des sources écrites et les découvertes archéologiques permettent de penser qu'un certain nombre de villages étaient en place aux VIII^e-IX^e siècles, peut-être même avant pour quelques uns. Les vivants viennent vivre près des morts et naît alors une communauté autour de l'église et du cimetière. Les vivants prient pour les morts et ce rapprochement spirituel se matérialise par un rapprochement spatial. La centralité sociale de l'église/Église se manifeste par la centralité du lieu de culte dans ces villages, les maisons profitant de l'aire sacrée du lieu de culte. Finalement, aux XI^e-XII^e siècles, dans le cadre de la réforme grégorienne affirmant le primat du religieux dans tous les domaines, c'est un modèle villageois qui s'impose, celui qui a fini par dominer notre imaginaire : un regroupement de maisons autour d'un clocher. Si ce modèle a rencontré un certain succès¹⁰⁶, l'analyse morphologique montre que tous les villages ne l'ont pas adopté. En effet, il n'existe pas un village médiéval, chacun a son histoire même si des caractéristiques communes s'observent.

Les agglomérations médiévales, villes ou villages, s'inscrivent dans des temps longs, leur épaisseur historique s'étend sur plusieurs siècles, parfois un millénaire, voire davantage. Le village n'est probablement pas né au cours des XI^e-XIII^e siècle, cependant cette période a vu l'imposition d'un modèle socio-spatial où l'église paroissiale occupait la position centrale et ce modèle demeure.

¹⁰⁴ Nous revenons sur cette expression et ses limites dans Julien Bachelier, « Le rôle du château dans les dynamiques de peuplement : une place à revoir ? », *Actes de la Journée d'études (Kergroadez, 29 mai 2015)*, *Les Cahiers de l'Iroise*, à paraître.

¹⁰⁵ En tant que résidence aristocratique fortifiée et privée, expression d'un lignage.

¹⁰⁶ Le rôle des prieurés est peut-être sur ce point essentiel. Y vivaient des moines, leurs conceptions ont donc pu se diffuser en priorité à partir de ces villages prioriaux.